

notum facio omnibus presentes litteras inspecturis

quod Guillelmus Cholet et Eustachia uxor ejus, in mea presencia constituti, recognoverunt quod monachi Sti Martini de Campis Parisiensis habent omnem justiciam in medietate ville de Gooillun. Hec autem divisio justicie, videlicet a domo Xristiani filii Hervei directe usque ad domum Odonis de Chalou, ita quod predicte domus sunt de justicia monachorum. Et quia prefatus Guillelmus pluries contra jus eorumdem monachorum venire presumpserit in eorum justicia de Cuna^a et pluribus aliis, pro emendatione injuriarum quos idem G. eisdem monachis irrogavit, predictus G., de voluntate et assensu E. uxoris sue, quarellum terre quod est versus Orrevillam dedit et concessit monachis memoratis libere possidendum.

Et ut hoc ratum et inconcussum in posterum perseveret, presentes litteras sigilli mei munimine confirmavi.

Actum anno gracie millesimo ducentesimo sexto⁴¹⁾.

Ces exemples nous permettent de supposer qu'un seigneur de certain rang pouvait s'acquitter d'une forme de juridiction gracieuse en délivrant un acte en son nom comportant la formalité requise, tout au moins à partir de la deuxième moitié du XIIe siècle.

Ces considérations nous amènent enfin au problème de l'éventuelle concurrence entre plusieurs instances pour assurer la garantie d'actes privés quelconques. Il convient de constater à ce propos que plusieurs actes seigneuriaux, en nombre assez réduit cependant (environ une quinzaine), consignaient une donation ou une notification même, font eux-mêmes l'objet d'une notification consécutive de la part de l'évêque, notification sans aucune doute sollicitée par des bénéficiaires ecclésiastiques. Cela s'expliquerait, nous semble-t-il, par le prestige éminent dont jouit l'autorité diocésaine ou une fiabilité beaucoup moins contestée que celle reconnue à un acte seigneurial, aux yeux des gens d'Église au moins. Ces témoignages permettent de comprendre le succès remarquable que la juridiction épiscopale a connu en la matière, mais, en même temps, la diminution progressive de son rôle au profit des institutions royales ou municipales, ces dernières connaissant d'ailleurs un progrès spectaculaire dès le XIIIe siècle, en s'assurant d'une fiabilité spécifique sur les plans diplomatique et institutionnelle.

⁴¹⁾ SMC, no 642.

Conclusion

Ainsi, l'on a envisagé des problèmes en vue d'examiner comment fonctionnent et quels rôles jouent les actes des évêques de Paris aux XIe - XIIe siècles, ce qui me permettra d'hasarder des réflexions au point de vue des pratiques documentaires de cette période-là.

La première constatation concerne la volonté de l'épiscopat parisien, manifestée tout au long de la période, à incarner ou maintenir une autorité publique en tant qu'ordinaire juridictionnel. D'autre part, des « stratégies » retenues à un moment donné, telles que les actes d'investiture, auraient supposé une notion trop abstraite, nous semble-t-il, pour que des humbles gens ne les comprennent ou s'y assimilent, mais ont fini par imposer au moins dans le paysage juridique et diplomatique, grâce à des pratiques quotidiennement répétées.

Deuxièmement, l'on a quelque raison de qualifier une chancellerie épiscopale de « laboratoire », comme on l'a fait récemment pour le tabellionage, un laboratoire où se rencontrent des pensées socio-juridiques de différents niveaux, d'une part des demandes sur place et, d'autre part, des exigences d'ordre formel. Cela est rendu possible par l'ajustement ou l'adaptation des pratiques documentaires. En ce qui concerne la diplomatie, s'imposeraient des efforts de convergence entretenues entre un formalisme emprunté essentiellement à la culture érudite, traditionnelle ou rénovée, et des conditions sociales sans cesse fluctuantes de la « réalité » sur place. Notre sujet retenu, la gestion des actes privés, se montre à cet égard un des observatoires privilégiés pour examiner les modalités de rencontres et d'acculturation. Et la diplomatie épiscopale apporte une contribution décisive à ce propos.

Deux Anthologies de croisades de Charles IV le Bel et de Philippe VI de Valois

HONG Yong-Jin

Introduction

Après la mort de Philippe IV en 1314, la royauté de France traverse une série de crises majeures. Mais le règne de Charles IV (1322-1328) et celui de Philippe VI, avant l'éclatement de la guerre contre les Anglais (1328-1337), correspondent à une période plutôt paisible, durant laquelle ces deux rois tentent de redresser la royauté. Leur avènement à la tête du royaume semble assez légitime : Charles IV a suivi l'exemple précédent de son frère Philippe V, bien que celui-ci ait été considéré comme un usurpateur du trône¹⁾, et Philippe VI de Valois a obtenu la suzeraineté féodale par l'hommage d'Édouard III, roi d'Angleterre et puissant prétendant au trône français lors de la mort de Charles IV qui marque la fin du lignage direct capétien. Cette situation relativement tranquille permet aux deux rois de rêver à la reprise de la croisade.

En France, la croisade est à cette époque étroitement liée au souvenir de Louis IX, mort à Tunis en 1270 au cours de la huitième croisade, et devenu un éclatant support de glorification de la royauté française à partir de sa canonisation en 1297, sous le règne de Philippe IV. Ce dernier a largement œuvré à la construction du mythe de

* Cet article est destiné aux Mélanges en honneur de Jean-Philippe Genet, publiés chez Garnier en 2016. Veuillez ne pas citer, diffuser ou photocopier le présent manuscrit.

¹⁾ En 1316, après la mort de Louis X, Philippe de Poitiers, son frère, s'est emparé du trône en excluant le droit de succession de Jeanne, fille de Louis X, sans l'accord des barons du royaume. Il a occupé les palais de la Cité et des endroits principaux à Paris par la force. Sur cet événement comparable à un coup d'État, voir P. Lehuteur, *Histoire de Philippe le Long, roi de France (1316-1322)*. I. *Le règne*, Paris, Hachette, 1897 [réimp. Genève, Slatkin, 1975], p. 28-105 ; E. A. Rash Brown, « Burying and Unburying the Kings of France », in : *Persons in Groups : Social Behavior As Identity Formation in Medieval and Renaissance Europe. Papers of the Sixteenth Annual Conference of the Center for Medieval and Early Renaissance Studies*, dir. R. C. Trexler, Binghamton, Center for medieval and early Renaissance studies, 1985, p. 241-266 ; R. E. Giesey, *Le rôle méconnu de la loi salique. La succession royale, XIV^e-XVI^e siècles*, trad. F. Regnot, Paris, Les Belles Lettres, 2007, ch. 2.

saint Louis, et s'est aussi beaucoup intéressé à la croisade, ce dont attestent plusieurs projets qui lui furent adressés²⁾. Ces projets témoignent surtout d'une inflexion importante : davantage que l'idéal pontifical d'*Ecclesia* universelle, c'est désormais une volonté d'hégémonie de la souveraineté royale française parmi les diverses communautés politiques chrétiennes qu'ils mettent en avant. Une telle volonté est notamment manifeste dans le *De recuperatione Terre Sancte* rédigé entre 1305 et 1307 par Pierre Dubois, légiste de Philippe IV³⁾. Dans ce contexte, la relance du projet de croisade implique la nécessité de mobiliser les ressources du royaume dans le but de réinvestir un sentiment national sublimé autour de la royauté. Mais si la croisade nécessite la paix du royaume, elle peut également y mettre fin, et ce de l'initiative royale.

Après la mort de Philippe IV, ses successeurs ont cherché tout au long du XIV^e siècle à relancer la croisade. Surtout, deux d'entre eux, Charles IV et Philippe VI nous ont laissé trois manuscrits remarquables au sujet de la préparation de croisade, rédigés dans le but de persuader les élites de la société politique de la nécessité d'une croisade initiée par la royauté (BNF, latin 7470 ; BNF, Rothschild, 3085 ; British Library, Royal 19 D 1). Alors que les traités sur la croisade produits sous Philippe IV furent rédigés par des « experts » en croisade et adressés au roi, ces trois manuscrits de Charles IV et Philippe VI sont directement commandés par ces deux rois. Témoins de l'intention royale de mobiliser pour la croisade, ils sont constitués de compilations de plusieurs textes concernant la manière de partir en croisade, la route à prendre, ainsi que des histoires anciennes et contemporaines sur l'Orient. Mais c'est la croisade en elle-même qui a été le meilleur motif d'intérêts pour la société politique, surtout pour les clercs et les nobles qui agissaient pour la royauté et qui constituaient les principaux meneurs de l'État. Dans ce contexte, si ces trois anthologies sont dignes d'être analysées en tant qu'exemples de communication politique d'une royauté à peine rétablie, qui s'adresse aux membres de la société politique afin d'obtenir la légitimité politique de son action, il faut également reconnaître l'ambivalence de ces textes⁴⁾. D'une part, en donnant

2) C. Samaran, « Projets français de Croisade de Philippe le Bel à Philippe de Valois », *Histoire littéraire de la France*, t. 41, Paris, 1981, p. 46-64 (n. 9-21).

3) C. V. Langlois éd., *De recuperatione terre sancte. Traité de politique générale par Pierre Dubois*, Paris, 1891 ; W. I. Brandt éd., *The Recovery of the Holy Land*, New York, Columbia University Press, 1956.

4) Le concept de la communication politique est essentiel dans l'étude de la genèse de l'État moderne chez Jean-Philippe Genet. Elle ne se rapporte pas simplement aux phénomènes

pour modèle et objectif le *miles Christi* et la concorde au sein de la Chrétienté, ils ont une valeur religieuse et spirituelle classique, mais d'autre part, ils contiennent l'expression de nouvelles valeurs liées aux mutations sociales et culturelles du XIV^e siècle, notamment l'intérêt accordé aux récits historiques et encyclopédiques des croisades antérieures, qui ne relèvent pas de la fonction politique de ces textes. Ils témoignent ainsi de la ramification du champ du religieux dans les champs transversaux, que sont les champs du politique et de l'histoire⁵⁾.

Charles IV et le projet de croisade

La préparation de la croisade sous Charles IV en 1323

Comme Philippe V n'a laissé aucun fils, son frère Charles de la Marche hérite de la couronne sans difficulté. Le règne de Charles IV est relativement paisible. La succession de Charles IV est parfaitement légitime : les filles de Philippe V ne revendiquent à aucun moment un droit de succession. Dorénavant, la succession masculine est considérée comme naturelle. En 1322, François de Meyronnes, franciscain et disciple de Jean Duns Scot, justifie l'exclusion des femmes dans la succession royale dans ses

culturels mais surtout aux phénomènes sociaux et politique. Une communauté politique peut se réaliser au travers d'une sphère publique caractérisée par la formation du champ de discours public. Ainsi, la communication politique entre la royauté et la société politique est toujours configurée autour d'enjeux politiques spécifiques au système de l'État, comme la guerre et les finances. Voir entre autre J.-P. Genet : « L'État moderne : un modèle opératoire ? », in : *Genèse de l'État moderne, bilans et perspectives*, dir. J.-P. Genet, Paris, CNRS, 1990, p. 261-281 ; *idem* « La genèse de l'État moderne. Les enjeux d'un programme de recherche », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°118, 1997, p. 3-18 ; Id, « Culture et communication politique dans l'État européen de la fin du Moyen Âge », *Axes et méthodes de l'histoire politique*, éd. S. Bernstein et P. Milza, Paris, PUF, 1998, p. 273-290.

- 5) La théorie du champ de Pierre Bourdieu appliquée au Moyen Âge par Jean-Philippe Genet, distingue quatre principaux champs spécifiques : le champ du religieux, les champs institutionnalisés, le champ littéraire et les champs transversaux : cf. J.-P. Genet, *La genèse de l'État moderne. Culture et société politique en Angleterre*, Paris, PUF, 2003, p. 261-305. Dans la dernière catégorie, deux sortes de champs peuvent être discernés : le champ du politique et le champ de l'histoire. Voir aussi J.-P. Genet, « La mesure et les champs culturels », *Histoire et Mesure*, vol. 2, n°1, 1987, p. 137-153 ; *idem*, « Matrices, genres, champs : une approche sur le long terme (1300-1600) », *Mesure(s) du livre (colloque organisé par la Bibliothèque Nationale et la Société des études romantiques. 25-26 Mai 1989)*, dir. A. Vaillant, Paris, Bibliothèque Nationale, 1992, p. 57-73.

Flores beati Augustini : le bien public ne peut être objet d'héritage de la femme d'après la loi romaine citée par saint Augustin⁶⁾. De plus, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, le royaume ne connaît ni guerre, ni problème financier. Dans cette situation, le devoir du roi se résume en deux points, suivant l'exemple des rois précédents, surtout de saint Louis : la réforme et la croisade.

C'est en 1323 que la cour royale s'enflamme pour le projet d'une nouvelle croisade⁷⁾. Déjà, en 1321, le marchand vénitien Marino Sanudo Torcello (ou Torsello) avait dédié son œuvre intitulée *Liber secretorum fidelium Crucis* au pape Jean XXII après son voyage en Orient entre 1306 et 1309⁸⁾. En juin 1322, la nouvelle de l'invasion des Mamelouks en Arménie arriva à la cour de Charles IV et en janvier 1323 l'ambassadeur de Chypre sollicita l'aide de l'Occident. Les nobles délibérèrent du projet de croisade à la demande du vicomte de Narbonne, afin d'aider les Chrétiens en Asie mineure. Guillaume Durand le Jeune, évêque de Mende, fut chargé de l'administration générale du projet avec le soutien financier exceptionnel du pape Jean XXII, une dîme de deux ans. Marino Sanudo, déjà allié à Robert I^{er} de Naples, visita la cour de France et présenta son œuvre à Charles IV en 1323. Une série de ressources furent alors mobilisées pour financer la croisade : la manipulation des monnaies, les impôts indirects et les exactions contre les des Juifs et les Lombards.

L'anthologie pour le projet de croisade de Charles IV (BNF, lat. 7470)

C'est au même moment qu'a été exécutée la compilation de l'*Anthologie* pour le projet de croisade, conservée maintenant à la Bibliothèque nationale (latin 7470). La

⁶⁾ R. E. Giesey, *Le rôle méconnu de la loi salique*, op. cit., p. 69-70.

⁷⁾ Pour l'histoire du projet de croisade sous Charles IV, voir F. Lot, « Essai d'intervention de Charles le Bel en faveur des chrétiens d'Orient tenté avec le concours du pape Jean XXII », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 36, 1875, p. 588-600 ; J. Delaville de Roulx, *La France en Orient au XIV^e siècle*, t. 1, Paris, 1886, p. 78-85 ; C. J. Tyerman, « Marino Sanudo Torsello and the Lost Crusade : Lobbying in the Fourteenth Century », *Transactions of the Royal Historical Society*, 1982, 5^e sér., vol. 32, 1982, p. 61-63 ; *Idem*, « Sed nihil fecit ? The Last Capetians and the Recovery of the Holy Land », in : *War and Government in the Middle Ages : Essays in honour of J. O. Prestwich*, dir. J. Gillingham et J. C. Holt, Cambridge, Boydell Press, 1984 ; N. Housley, *The Avignon Papacy and the Crusade, 1305-1378*, Oxford, OUP, 1986, p. 22-23 et 177-178.

⁸⁾ Marino Sanudo de Torcello, *Liber secretorum fidelium crucis super Terrae Sanctae recuperatione et conservatione*, reproduction photographique de l'édition de Bongars (1611), accompagnée d'une introduction et d'une bibliographie de J. Prawer, Toronto, Massada Press, 1973.

date précise et le dédicataire de ce manuscrit ne sont pas exactement connus, mais selon Joseph Delaville Le Roulx, il a été publié entre 1323 et 1328 pour nourrir le projet de croisade de Charles IV⁹⁾. Selon Christopher J. Tyerman, en outre, ce manuscrit a été rassemblé par Guillaume Durand le Jeune¹⁰⁾, à la demande du roi Charles IV¹¹⁾. Faute d'étude détaillée de ce manuscrit, nous devons nous contenter de ces informations, mais il nous faut préciser la date qui se trouve entre l'avènement du roi et l'éclatement de la guerre de Gascogne contre les Anglais en 1325. Il est probable que la date de publication de ce manuscrit se situe au moment de la préparation sérieuse de la croisade en 1323, tout de suite après l'avènement du roi¹²⁾. Charles IV avait vraisemblablement l'intention de marcher dans les pas de son frère Philippe V, qui avait cherché à mettre en œuvre la « réformation » du royaume et la croisade¹³⁾.

En sus de ce manuscrit latin, il faut relever l'existence du manuscrit 1654, conservé à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, qui comprend quatre textes sur la croisade, dont trois sont des versions françaises des textes latins du manuscrit BNF, lat. 7470 et un texte identique à celui de ce même manuscrit.

Comparons maintenant les structures de ces deux manuscrits (tableau 1). Les manuscrits se divisent globalement en quatre parties, comme le présente l'introduction (fol. 1r-2r). La première partie comprend les cinq livres du *De re militari* de Végèce et un autre traité sur la bataille navale qui se divise en deux parties : l'une est constituée de l'instruction militaire navale que, prétend l'auteur, Aristote avait composée à l'intention d'Alexandre et l'autre, pour le gouvernement des soldats. La deuxième partie du manuscrit comporte les deux traités sur la recherche du passage pour la Terre

9) J. Delaville Le Roulx, *La France en Orient au XIV^e siècle*, op. cit., p. 79-80, n. 4.

10) Sur Guillaume Durand le Jeune, voir C. Fasolt, *Council and Hierarchy. The Political Thought of William Durant of the Younger*, Cambridge, CUP, 1991.

11) C. J. Tyerman, « Sed nihil fecit ? », art. cité, p. 180. Charles Samaran propose la même datation que Delaville Le Roulx : C. Samaran, « Projet français de Croisade de Philippe le Bel à Philippe de Valois », art. cité, p. 66-68.

12) A. Coulon éd., *Lettres secrètes et curiales du pape Jean XXII (1316-1334) relatives à la France extraites des registres du Vatican*, t. II-1, Paris, 1906, n° 1684 (Lettre en français à Jean XXII sur le projet de croisade, Abbaye de Coulombs, 17 février 1323) et 1687 (Lettre en français de Charles IV à Jean XXII pour recommander Charles de Valois comme capitaine de croisade, Saint-Germain-en-Laye, 24 (?) avril 1323).

13) C. J. Tyerman, « Philip V of France, the Assemblies of 1319-1320 and the Crusade », *Bulletin of the Institute of Historical Research*, n°57/135, 1984, p. 15-34.

sainte, rédigés par deux prélats : Guillaume Durand le Jeune, évêque de Mende et Garcías Ayverve (ou Averde), évêque de Léon en Castille. La troisième est toute entière consacrée à une partie du traité intitulé *Du statu Saracenorum et de Mahomet pseudo-propheta et eorum lege et fide* et rédigé par Guillaume Champenois de Tripoli (1220 ?-1277 ?)¹⁴⁾, dominicain et missionnaire dans les pays musulmans et surtout envoyé dans l'empire mongol avec Marco Polo en 1271, lors du deuxième voyage de ce dernier. Enfin, la quatrième partie se compose de deux traités en français provenant de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem (l'ordre de l'Hôpital) : le premier, rédigé par un hospitalier anonyme, porte sur la stratégie militaire contre les Sarrasins, et le second est le traité sur la récupération de la Terre sainte, rédigé par Hélicon de Villeneuve, grand-maître de l'ordre (1325-1345). Les préoccupations de ces trois contemporains, Hélicon de Villeneuve, Guillaume Durand le Jeune et Garcías Ayverve se résument en trois points : 1) le passage des croisés par la voie de mer ; 2) l'unification du monde chrétien autour de la royauté française et de la papauté, contre les Sarrasins ; 3) des mesures politiques et commerciales, comme par exemple, l'interdiction d'exporter et d'importer les marchandises au profit des Sarrasins et au détriment des chrétiens d'Orient comme les Arméniens¹⁵⁾

Tableau 1 – Structure de l'Anthologie du projet de croisade de Charles IV- Manuscrit BNF, lat. 7470 comparé avec le manuscrit BSG, 1654 (f. 139-162v)

T.	I.	Liv.	Auteur	Titre	No. de fol.
-	-	-	Guillaume Durand le Jeune (?)	Sommaire de toute l'œuvre Table des matières	f. 1-2r f. 3-12v

T. : Numéros des parties présentées au début du manuscrit (f. 1r-2r) de BN, lat. 7470.

I. : Numéros selon le classement de l'inventaire

(1) : *Catalogus codicum manuscriptorum Bibliothecae regiae*, t. IV, Paris, 1744, p. 363.

[14] : Ch. Kohler, *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Paris, Bibliothèque Sainte-Geneviève*, t. 2, Paris, 1896, p. 116-118.

Liv. : Numéros de textes, marqués en haut de chaque folio du manuscrit.

¹⁴⁾ A. Tournon, *Histoire des hommes illustres de l'Ordre de Saint Dominique*, Paris, 1743, t. I, p. 288-291 ; J. Richard, *La papauté et les missions d'Orient au Moyen Âge (XIII^e-XV^e siècles)*, Rome, École française de Rome, 1977, p. 42-47.

¹⁵⁾ J. Delaville Le Roulx, *La France en Orient au XIV^e siècle*, op. cit., p. 80-83.

T.	I.	Liv.	Auteur	Titre	No. de fol.
				Blanc	f. 13r-14v
1	(1)	I	Végèce	<i>De re militarii</i> , Livre I (lat.)	f. 15r-32v
		II		II (lat.)	f. 32v-50v
		III		III (lat.)	f. 50v-88v
		IV		IV (lat.)	f. 88v-101r
		V		V (lat.)	f. 101r-108r
	(2)	VI	Anonyme	Traité sur la bataille navale (lat.)	f. 108v-115v
				Blanc	f. 116r-v
2	(3)	VII	Guillaume Durand le Jeune	<i>Informatio brevis de passagio futuro</i> (lat.) [Tr.: Information briez sur les choses ... (fr.)]	f. 117r-123v [BSG, 1654, f. 139-143]
	(4)	VIII	Garcías Ayerve	<i>Informatio de pertinentibus ad Passagium</i> (lat.) [Tr.: une autre information des choses ... au Passage ... (fr.)]	f. 123v-129v [BSG, 1654, f. 151-162v]
				Blanc	f.130r-v
3	(5)	IX	Guillaume de Tripoli	<i>Tractatus de Machumeto seductore Saracenorum</i> (lat.)	f. 131r-162v
4	(6)	X	Hospitaliers	Traité sur la stratégie militaire contre les Sarrasins (fr.)	f. 163r-171v
	(7)	X	Hélión de Villeneuve	Traité sur la récupération de la Terre sainte (fr.)	f. 172r-178v [BSG, 1654, f. 147v-151]
-	[15]	-	Hélión de Villeneuve	Traité sur le devis de la croisade (fr.)	[BSG, 1654, f. 143-147v]

Surtout, ce manuscrit est très soigneusement assemblé et ordonné afin d'offrir les éléments pratiques nécessaires à la réalisation de la croisade et à la guerre contre les Sarrasins. Après le rassemblement des textes, le compilateur a numéroté tous les feuillets à partir du premier texte (chiffres romains i-clxii, qui correspondent à la foliation 15r-178v) et noté ces chiffres à côté des titres dans l'introduction et la table des matières (fol. 3-12v). Au niveau de l'organisation thématique, après que les deux traités militaires ont souligné l'importance de la bataille navale, les deux autres traités sur le passage d'outremer recommandent la voie de mer pour arriver à la Terre sainte. Ces quatre traités composent la partie théorique et sont suivis de trois traités rédigés

à partir d'expérience vécues : le premier est celui de Guillaume de Tripoli, les deux autres sont l'œuvre des Hospitaliers. Le feuillet 130r-v, qui n'est pas numéroté, fonctionne donc comme une articulation formelle entre la théorie et l'expérience. L'une comme l'autre recommandent à Charles IV et aux Croisés la voie maritime, employée par Louis IX et jugée plus sûre¹⁶). Elle est en particulier justifiée par l'autorité du passé, avec le deuxième traité dont l'auteur prétendu est Aristote qui s'adresse à Alexandre. La signification de ces deux personnages est très claire : Aristote, l'auteur de la *Politique* et l'*Éthique*, est le maître d'Alexandre le Grand, qui a conquis l'Empire perse et atteint la frontière de l'Inde. Surtout la relation entre les deux, déjà célèbre par le *Secretum secretorum*, symbolise l'entente entre le conseiller sage et le roi lettré qui l'écoute. De plus, par rapport au projet de croisade, ils représentent les autorités au niveau de la théorie et de l'expérience, en présentant la voie de mer et en exaltant l'esprit chevaleresque inspiré de la passion religieuse¹⁷).

Cette voie de mer n'a pas simplement une valeur symbolique. En effet, le développement des cartes marines comme le portulan au tournant des XIII^e et XIV^e siècles est bien connu, et dans un exemplaire manuscrit du *Liber Secretorum Fidelium Crucis*, rédigé par Marino Sanudo Torcello et dédié à Jean XXII et Charles IV en 1321, nous pouvons voir un portulan rédigé par Pietro Vesconte, cartographe génois, mais dont les œuvres furent produites à Venise, entre 1320 et 1325¹⁸). Ce portulan se caractérise par un haut degré d'exactitude au niveau du repère et de la description des ports et des zones côtières littorales et reflète ainsi aussi bien une description géographique « réaliste » et « moderne » que l'intérêt pour le monde réel lié étroitement à la praticité de l'activité commerciale des marchands méditerranéens¹⁹). Elle fut sans

¹⁶) C. Samaran, « Projet français de Croisade », art. cité., p. 68.

¹⁷) G. Cary, *The Medieval Alexander*, Cambridge, CUP, 1956, p. 105-110.

¹⁸) Londres, British Library, Add. 27376, f. 187v-188. Il faut noter également les deux cartographes de Pietro Vesconte conservés en France : BNF, Cartes et Plans, Rés. Ge DD 687 (1313) et Lyon, BM 175 (vers 1321). Ces deux derniers sont publiés par M. de La Roncière et M. Mollat du Jourdin, *Les portulans : Cartes marines du XIII^e au XVII^e siècle*, Paris, Nathan, 1984, pl. 2-6 et p. 198-201.

¹⁹) Pour un panorama général, voir M. de La Roncière et M. Mollat du Jourdin, *Les portulans*, op. cit., p. 11-20 ; T. Campbell, « Portulan Charts from the Late Thirteenth Century to 1500 », in : *The History of Cartography, vol. 1 : Cartography in prehistoric, ancient and medieval Europe and the Mediterranean*, dir.J. B. Harley et D. Woodward, Chicago et Londres, University of Chicago Press, 1987, p. 371-463 ; P. Gautier Dalché, « L'usage des cartes marines aux xv^e et xv^e siècles », in : *Spazi, tempi, misure e percorsi nell'Europa del Bassomedioevo (Atti del XXXII*

aucun doute montrée non seulement à Jean XXII et à Charles IV, mais aussi à presque tous les préparateurs de la croisade. C'est ainsi que la voie maritime est très bien assurée par des informations précises, proposées et illustrées par les Italiens, et possède également une valeur réaliste et pratique.

La voie maritime est aussi mise en avant visuellement par les miniatures dans les deux premiers traités. Alors qu'il n'y a pas une seule miniature dans les quatre premiers livres du *De re militari*, qui traitent de la bataille terrestre, le cinquième livre du *De re militari* et le deuxième texte sur la bataille navale (livre 6) présentent, au début, des miniatures sur la navigation de croisés et la bataille navale²⁰). Il faut par ailleurs évoquer les miniatures qui mettent en relief l'enseignement du clerc au chevalier. Par exemple, la miniature au début du traité de Guillaume Durand le Jeune présente l'image d'un chevalier qui écoute l'enseignement d'un prélat, tandis qu'une autre miniature, au début de celui de Garcías d'Ayerve, montre un chevalier et un prélat qui se serrent les mains²¹). La miniature au début du traité de Guillaume de Tripoli présente une image de la conversation entre un chevalier qui semble poser une question et un moine, sans aucun doute Guillaume de Tripoli, qui lui répond²²).

C'est ainsi que ce projet de croisade, estimé comme un devoir important des rois de France, descendants de Louis IX, articule de manière complexe, non seulement la théorie et l'expérience pratique, mais aussi les autorités du passé et les conseils contemporains (tableau 2).

Convegno storico internazionale, Todi, 8-11 ottobre 1995), Spolète, Centro italiano di studi sull'alto Medioevo, 1996, p. 97-128. Monique de La Roncière introduit Pietro Vesconte comme premier rédacteur de la carte de portulan au début du XIV^e siècle (M. de La Roncière, « Les cartes marines de l'époque des grandes découvertes », *Revue d'histoire économique et sociale*, t. 45, 1967, p. 18). Mais, selon Patrick Gautier-Dalché, la carte portulan est déjà utilisée pour la navigation méditerranéenne à la fin du XII^e siècle (P. Gautier-Dalché, *Carte marine et portulan au XII^e siècle. Le liber de existencia riveriarum et forma maris nostri mediterranei*, Rome, École française de Rome, 1995). Néanmoins, il faut noter l'amélioration remarquable de la carte portulan au XIV^e siècle : si la carte portulan primitive repère principalement les côtes et les ports, celle du XIV^e siècle commence à montrer plus précisément l'intérieur des terres avec les rivières, les montagnes et les lacs. En particulier, les cartes rédigées par Pietro Vesconte montrent une grande innovation en qualité dans le premier quart du XIV^e siècle.

²⁰) BNF, latin 7470, f. 101r et 108v.

²¹) *Ibid.*, f. 117 et 123v.

²²) *Ibid.*, f. 131r.

Tableau 2 – Structure de justification du projet de croisade de Charles IV dans le manuscrit BNF, lat. 7470

	<i>Autorité du passé</i>	<i>Conseil contemporain</i>
Théorie	Végèce Aristote	Guillaume Durand le Jeune Garcías d'Ayerve
Expérience	Alexandre	Hélión de Villeneuve et Hospitaliers

Il nous reste à observer les quatre traités en français du manuscrit BSG, 1654 : les versions françaises des traités de Guillaume Durand le Jeune et de Garcías Ayerve, un autre de Hélión de Villeneuve, et un traité d'anonyme sur le devis détaillé pour la préparation matérielle et financière de la croisade, au lieu de celui sur la stratégie militaire présentée aux folios 163r-171v du BNF, latin 7470. Malheureusement, la compilation moderne avec d'autres textes religieux interdit de considérer l'état originel de la collection de nos traités en français lors de sa publication. Néanmoins, nous pouvons vérifier sans difficulté que quelques traités du BNF, latin 7470 sont republiés en français pour les diffuser et les vulgariser pour des lecteurs ou des auditeurs laïques, avec une intention pratique. Nous pouvons également appréhender une relation symbiotique entre le latin autoritaire et le français pratique, au niveau de leur fonctionnalité sociale et politique, bien que nous admettions l'imperfection des versions françaises. Il est également remarquable que les deux textes en français de l'Ordre des Hospitaliers puissent jouir d'une grande autorité au niveau pratique, à la suite des textes latins dans le BNF, latin 7470²³⁾. Le caractère pratique du français n'est plus l'annexe de l'autorité du latin, mais devient l'autorité en elle-même. Pour gérer et réussir le projet de croisade, il est nécessaire d'accepter sérieusement les propositions en français des chevaliers de l'ordre de l'Hôpital, après les autorités du passé et des clercs. De même, la croisade n'est pas seulement une entreprise des chrétiens dirigée par le pape, mais aussi une affaire d'État imprégnée du sentiment national des Français, exercée sous l'hégémonie de la royauté française.

Cependant, ce projet ne put être réalisé car les problèmes liés à l'intégrité

²³⁾ J. Delaville Le Roulx, *La France en Orient au XIV^e siècle*, op. cit., p. 80 : « Parmi ces avis se place en première ligne celui de grand-maître de l'Hôpital, dont l'autorité était incontestable en ces matières. »

territoriale du royaume et à la souveraineté étaient, en réalité, plus importants que la croisade. En sus de la discorde entre les princes et faute de financement suffisant²⁴), un nouveau conflit local, mais qui devient bientôt national, empêche la royauté de s'intéresser sérieusement à la croisade : la guerre de Saint-Sardos, considérée comme un prodrome de la guerre de Cent Ans, a éclaté en octobre 1323²⁵). Tous les phénomènes observés avec cette première anthologie pour le projet de croisade vont cependant pleinement réapparaître dans une autre anthologie pour un nouveau projet de croisade, rédigée sous le règne de Philippe VI.

Philippe VI et le projet de croisade

La préparation de la croisade sous Philippe VI en 1333-1337

La préparation de la croisade sous Philippe VI commença en 1331 avec l'arrivée en France de Pierre de la Palu, patriarche latin de Jérusalem, dans la foulée d'un voyage dans l'Égypte des Mamelouks effectué avec Guillaume Durand le Jeune, administrateur général du projet de croisade sous Charles IV, huit ans plus tôt. Peu de temps après son arrivée, il prêcha devant le roi, les prélats et les barons pour exhorter à la croisade²⁶). Le roi fut probablement très impressionné par la prédication de ce théologien thomiste, et commença, après l'affaire de Robert d'Artois, à concentrer son attention

²⁴) *Ibid.*, p. 83-85.

²⁵) Sur la guerre de Saints-Sardos, voir L.-G. de Bréquigny, « Mémoire sur les différends entre la France et l'Angleterre sous le règne de Charles le Bel », *Collection des meilleurs dissertations, notices et traités particuliers relatifs à l'histoire de France*, t. 18, éd. C. Leber, Paris, 1838, p. 366-442 ; P. Chaplais, *The War of Saint-Sardos (1323-1325) : Gascon Correspondence and Diplomatic Documents*, Londres, Royal Historical Society, 1954.

²⁶) H. Géraud éd., *Chronique de Guillaume de Nangis et des ses continuateurs*, Paris, SHF, 1843, t. 2, p. 130-131 ; J. Viard éd., *Les grandes chroniques de France*, Paris, 1937, t. 9, p. 130. Pour l'activité de Pierre de la Palu en tant que patriarche, voir J. Dunbabin, *A Hound of God. Pierre de la Palud and the Fourteenth-Century Church*, Oxford, Clarendon Press, 1991, ch. 6. Au début du XIV^e siècle, c'est un théologien très célèbre, défenseur ardent de la doctrine de Thomas d'Aquin, avec ses collègues Hervé Nédélec, Jean de Naples, et Gui Terré. Pour soutenir la théologie de Thomas d'Aquin, il lutte sans cesse à l'Université de Paris contre Durand de Saint-Pourçain, Pierre de Jean Olivi et les Franciscains soutenant la Pauvreté, et contre la thèse de la Vision béatifique de Jean XXII. Il est également connu à la cour royale : chargé de la mission auprès de Jean XXII entre 1317 et 1318, il est également envoyé en Flandre pour la paix avec Philippe V.

sur la croisade afin de consolider son autorité. Déjà, en 1328, Philippe VI avait montré son intérêt pour la croisade après un voyage officiel à Avignon, comme l'indique un mémorandum produit à la cour royale, qui s'ouvre sur la phrase suivante : « Diligences que le roy a faites pour le Saint voyage... »²⁷⁾. Après la prédication de 1331, Pierre de la Palu rédige également le *Liber bellorum Domini pro tempore Nove Legis* pour la croisade²⁸⁾. Le 18 février 1332, Pierre Roger, archevêque de Rouen, prononce un sermon intitulé *Faciendum suam firmavit ut iret Ierusalem et misit nuntios* à la cour pontificale en faveur du projet de croisade de Philippe VI²⁹⁾. Et la dédicace du *Directorium ad passagium faciendum* par Guillaume Adam en 1332 joua sans doute un rôle crucial dans la décision du roi³⁰⁾ : la traduction de cette œuvre fut immédiatement commandée à Jean de Vignay et une nouvelle anthologie pour le projet de croisade commença à être préparée, sur l'exemple de celle de Charles IV. La passion pour la croisade ne se limitait pas aux gens de la cour royale. Certains ne dissimulaient pas leur espoir, comme Raimon de Cornet, poète toulousain et partisan d'Édouard III, qui rédigea un poème intitulé *Per tot lo mon vay la gens murmuran*, pour exhorter au départ de la Croisade du roi de France à la fin du mois de septembre.³¹⁾ Dans cette atmosphère, le 2 octobre 1332, lors des cérémonies du mariage et de la chevalerie du duc de Normandie, Philippe VI déclara enfin sa volonté de partir en croisade devant les prélats et les

27) C. Samaran, « Projet français de Croisade de Philippe le Bel à Philippe de Valois », art. cité, p. 68-69.

28) P. Fournier, « Pierre de la Palu, théologien et canoniste », *Histoire littéraire de la France*, t. 37, 1938, p. 80-82 ; T. Kaepelli, *Scriptores Ordinis Praedicatorum Medii Aevi*, Rome, Ad S. Sabinae, 1980, t. 3, n. 3291 ; J. F. Benton, « Théocratic history in Fourteenth-Century France : The "Liber bellorum Domini" by Pierre de La Palu », *The Library Chronicle (University of Pennsylvania)*, n°40, 1974, p. 38-54.

29) G. Mollat, « L'œuvre oratoire de Clément VI », *Archives d'histoire doctrinale et littéraire du moyen âge*, 1928, t. III, p. 261.

30) Sur Guillaume Adam, voir H. Omont, « Guillaume Adam, missionnaire », *Histoire littéraire de la France*, Paris, 1898, t. 35, p. 277-284. Deux éditions modernes sont publiées : C. Kohler éd., *Directorium ad passagium faciendum*, in : *Recueil des historiens des croisades. Documents arméniens*, 1906, t. 2, p. 367-517 ; C. R. Beazley éd., « *Directorium ad passagium faciendum* », *American Historical Review*, n° 12, 1906-1907, p. 810-857 et n° 13, 1907-1908, p. 66-115.

31) Raimon Cornet écrit le «*Per tot lo mon vay la gens murmuran* » pour exhorter Philippe VI à réaliser le projet de croisade à la fin de septembre 1332 et l'«*Anc no cugiei veyer* » sur la déception de Philippe VI après son abandon de la croisade en 1336. Voir J.-B. Noulet et C. Chabaneau, *Deux manuscrits provençaux du XIV^e siècle contenant des pièces de Raimon de Corne, de Peire de Ladils et d'autres poètes de l'école toulousaine*, Montpellier et Paris, 1888 [réimp. 1973], p. xxix-xlvi. Pour une présentation plus récente, A. Jeanroy, « La poésie provençale dans le sud-ouest de la France et en Catalogne du début au milieu du XIV^e siècle », *Histoire littéraire de la France*, Paris, 1941, t. 38, p. 31-65.

barons en leur demandant d'obéir à son fils Jean de Normandie pendant sa croisade et de le couronner au cas où il meurt³²⁾.

Cette déclaration revêt plusieurs significations implicites. D'une part, Philippe VI se légitimait en tant que roi très chrétien, digne successeur de saint Louis, comme l'avaient fait ses prédécesseurs. D'autre part, il pouvait ainsi rassembler les membres de la société politique, en particulier les nobles troublés par l'affaire de Robert d'Artois, autour d'un objectif légitime. Cette volonté royale est bien perceptible dans sa demande aux barons et aux prélats de prêter serment et de reconnaître Jean de Normandie comme son successeur. Surtout, le roi pouvait espérer remplir les coffres de l'État en légitimant plusieurs mesures financières : l'appropriation des dîmes grâce au pape et l'imposition. Le roi demanda à Pierre Roger, archevêque de Rouen (et futur Clément VI) la coopération de l'Église, en particulier la prédication pour la croisade aux gens du royaume. Mais l'opinion publique n'était pas très favorable au projet de croisade. Les bourgeois, très sceptiques, la considéraient comme un prétexte pour l'imposition, de même que sous le règne de Philippe V³³⁾.

Dans cette situation, Philippe VI demanda à tous les habitants du royaume des aides pour le futur mariage de sa fille, Marie, avec le duc de Brabant, Jean III ; pour le mariage de son fils Jean de Normandie avec Bonne de Luxembourg ; et pour la croisade, d'après la « coutume du royaume »³⁴⁾. De même que lors des tentatives de levée des aides pour le mariage d'Isabelle, fille de Philippe IV en 1309, des résistances apparurent immédiatement en Normandie et dans le Midi. Bien que le mariage de Marie et de Jean III fût annulé en raison de la mort de la future épouse en septembre 1333, la résistance contre l'aide pour le mariage de Jean de Normandie continua. En décembre, le Parlement affirma le principe de l'aide : tous ceux qui étaient assujettis

³²⁾ H. Géraud éd., *Chronique latine de Guillaume de Nangis*, op. cit., t. 2, p. 133-134 ; J. Viard éd., *Les grandes chroniques de France*, op. cit., t. 9, p. 133 ; Alfred Coville, « Les états généraux de 1332 et 1357 », *Le Moyen Âge*, mars 1893, p. 57-59.

³³⁾ J. Viard éd., *Les grandes chroniques de France*, op. cit., t. 9, p. 133-134 : « Et puis envoia par les bonnes villes de son royaume amonnester de prendre la croiz ; mais pou se croisierent au regard que l'en cuidoit, car il doubtoient ce dont autrefois avoient esté eschaudez, c'est à savoir que les sermons qui estoient faiz ou nom de la croiz ne fussent faiz pour avoir argent. »

³⁴⁾ Sur cet événement, voir E. A. R. Brown, *Customary Aids and Royal Finance in Capetian France. The Marriage Aid of Philippe the Fair*, Cambridge (Mass.), Medieval Academy of America, 1992, p. 213-218 et 222-226.

au roi étaient obligés de payer l'aide pour le mariage et la chevalerie de Jean de Normandie. Selon Elizabeth A. R. Brown, ce principe définissait et délimitait le droit du roi appliqué universellement et sans exception, à l'instar des coutumes provinciales ou des grâces spéciales du roi. Néanmoins, les opposants du Midi n'acceptèrent pas ce décret du Parlement : en novembre, les consuls de Nîmes, Pierre Ruffi et Pierre Derro, présentèrent à Philippe VI un mémoire sur le refus de payer l'aide pour la chevalerie de Jean, rédigé au milieu du mois de mars 1332³⁵). La réponse du roi et du Parlement consistait en une définition plus raffinée : tous les habitants du royaume qui se trouvaient directement sous la juridiction royale devaient payer l'aide³⁶). L'imposition universelle et uniforme, définie par la souveraineté judiciaire, apparaissait ainsi sans considération des situations particulières des provinces. Mais l'affirmation de cette souveraineté perdit de sa légitimité à cause d'un signe céleste : en juin 1335, Jean de Normandie tomba malade. Il fut guéri par les reliques de l'abbaye de Saint-Denis, mais le roi annula finalement la levée des aides et le principe du Parlement pour l'imposition ne fut pas appliqué. Malgré tout, cette tentative juridique constitua pour la royauté et les habitants du royaume une expérience importante pour la mise en place postérieure d'une imposition uniformisée (la gabelle en 1343 ; l'impôt sous le mouvement des États entre 1356 et 1358).

En dépit de la méfiance du peuple, Philippe VI continua à préparer la croisade et ce malgré les difficultés diplomatiques et financières : les finances demeuraient toujours insuffisantes ; l'union entre les pays chrétiens était presque impossible, en particulier en raison de l'opposition des deux alliances, celle de la France et de l'Écosse, d'une part, et celle de l'Angleterre et des communes de Flandre, de l'autre³⁷). Le 25 mars 1333, le roi convoqua l'assemblée des états à Orléans au sujet de la bonne monnaie³⁸). Sur les conseils des députés, une ordonnance concernant la conservation des bonnes monnaies et la souveraineté monétaire du roi fut promulguée. Son contenu

35) C. Devic et J. Vaissete, *Histoire générale du Languedoc*, Toulouse, Privat, 1885, t. X, p. 213 ; L. Ménard, *Histoire civile ecclésiastique et littéraire de la ville de Nîmes*, t. II, Paris, 1751 [reimpr. Marseille, 1975], Livre V, n. LV, p. 71-74 et Preuves, charte XLIII, p. 91-92.

36) C. Devic et J. Vaissete, *Histoire générale de Languedoc*, *op. cit.*, t. X, n. 290 (AN, X^{1A}, 7, f 11).

37) Pour la préparation de la croisade de Philippe VI, voir C. J. Tyerman, « Philippe VI and the Recovery of the Holy Land », *English Historical Review*, vol. 100, n° 394, 1985, p. 25-52.

38) E. de Laurière et D.-F. Secousse, *Ordonnances des roys de France de la troisième race*, t. 2, Paris, 1729, p. 83-88 ; H. Hervieu, *Recherches sur les premiers états généraux et les assemblées représentatives pendant la première moitié du quatorzième siècle*, Paris, 1879, p. 194-196.

ne présentait aucune particularité, l'ordonnance confirmant simplement les politiques royales. Philippe VI voulait probablement montrer aux membres de la société sa mise en œuvre du bon gouvernement et la conservation de la bonne monnaie, avant la croisade. Par l'assemblée et l'ordonnance, il soulignait ainsi son imitation de Louis IX. Le 26 juillet, Philippe VI, nommé capitaine général de la croisade³⁹⁾, commença à préparer réellement cette dernière avec la coopération du pape Jean XXII. C'est à ce moment-là qu'il commanda les compilations manuscrites des textes pour la croisade que nous allons observer.

Ce mouvement de croisade n'est pas identique aux précédents : il faut désormais que la croisade, en tant qu'affaire d'État, soit soigneusement préparée et que son coût soit exactement calculé. Ce n'est plus une aventure de chevaliers courageux, mais une entreprise qui demande aux participants, y compris la papauté, de compter leurs profits et leurs pertes, même si l'esprit chevaleresque n'a pas déserté la cour de Philippe VI. Dans ce contexte, il est nécessaire de collectionner systématiquement des informations spécifiques, mais pour l'heure dispersées, sur le monde non chrétien. Deux livres sont produits pour le projet de croisade de Philippe VI : le manuscrit conservé dans le fonds Rothschild de la Bibliothèque nationale sous la cote 3085 et celui conservé dans le fonds Royal de la British Library sous la cote 19 D I. Il convient de considérer ces deux manuscrits comme les successeurs de l'Anthologie de croisade de Charles IV (BNF, latin 7470 et BSG, 1654).

La première anthologie pour la croisade de Philippe VI (BNF, Rothschild, 3085)

Produit après 1333, ce beau manuscrit de petit format in-folio (282x195 mm) contient deux traductions de Jean de Vignay⁴⁰⁾ : les *Oisivetez des emperieres*, traduction des *Otia imperialia* de Gervais de Tilbury, rédigées en 1215 et dédiées à l'empereur romain germanique, Otton IV de Brunswick (fol. 1r-206v), et les *Merveilles de la terre d'outremer*, traduction de l'*Itinerarium* d'Odoric de Pordenone, qu'il rédigea vers 1330 après son retour d'un long voyage dans plusieurs pays d'Asie (fol. 207r-236r). Ces deux textes

³⁹⁾ R. Cazelles, « Lettres closes, lettres "De par le roy" de Philippe de Valois », *Annuaire-Bulletin de la société de l'histoire de France*, 1956-1957, p. 112-113, n. 51.

⁴⁰⁾ Sur Jean de Vignay, voir C. Knowles, « Jean de Vignay, un traducteur du XIV^e siècle », *Romania*, n° LXXV, 1954, p. 353-357.

traitent du monde extérieur et étranger à l'Occident chrétien. Le manuscrit comporte environ quarante-sept miniatures, dont quatorze de grande taille, exécutées par le maître du *Roman de Fauvel*⁴¹⁾. Mais il y a un déséquilibre de répartition des miniatures : à l'exception d'un frontispice des *Merveilles de la terre d'outremer*, toutes les autres miniatures appartiennent aux *Oisivetés des empereurs*. Nous pouvons supposer que la traduction de Gervais de Tilbury est déjà préparée avant l'année 1333, et qu'avec l'introduction de l'œuvre d'Odoric de Pordenone après 1331, sa traduction est ajoutée aux *Oisivetés des empereurs*, comme un supplément ou un appendice. De fait, tandis que le texte de Gervais de Tilbury porte sur les thèmes historiques et géographiques dans une perspective universelle au long de deux cent six feuillets, le texte d'Odoric de Pordenone fonctionne comme témoin supplémentaire contemporain et éprouvé et ne s'étend que sur une trentaine de feuillets⁴²⁾.

Le texte latin original des *Oisivetés des empereurs*⁴³⁾, *Otia imperialia* avait déjà été traduit en français par Jean d'Antioche vers 1290. Ce clerc proche de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem avait également traduit la *Rhétorique* de Cicéron en 1282 à Acre, sur la requête de Guillaume de Saint-Etienne, membre de l'Ordre hospitalier et futur commandeur de l'Ordre à Chypre⁴⁴⁾. Malgré sa grande qualité⁴⁵⁾, il est peu diffusé – un seul manuscrit subsiste (BNF, français 9113). La traduction de Jean de Vignay constitua donc une entreprise à part, et il n'est pas certain qu'il ait consulté la traduction de Jean d'Antioche. Si bien que, comme plusieurs érudits l'indiquent, son

41) R. H. Rouse et M. A. Rouse, *Manuscripts and their Makers. Commercial Book Producers in Medieval Paris 1200-1500*, Turnhout, Brepols, 2000, t. 1, p. 212 et 247 ; t. 2, p. 199.

42) F. Reichert, « Odorico da Pordenone and the European perception of Chinese beauty in the Middle Ages », *Journal of Medieval History*, vol. 25, n°4, p. 339-355.

43) Pour l'édition moderne, C. Pignatelli et D. Gerner éd., *Les traductions françaises des Otia imperialia de Gervais de Tilbury par Jean d'Antioche et Jean Vignay* (de la troisième partie), Genève, Droz, 2006. Pour la traduction moderne du texte original, voir : *Otia imperialia : recreation for an emperor*, éd. et trad. S. E. Banks et J. W. Binns, Oxford, Clarendon Press, 2002 ; Gervais de Tilbury, *Le livre des merveilles. Divertissement pour un Empereur (Troisième partie)*, trad. par A. Duchesne, Paris, Les Belles Lettres, 2004.

44) L. Delisle, « Maître Jean d'Antioche, traducteur, et frère Guillaume de Saint-Étienne », *Histoire littéraire de la France*, Paris, 1906, t. 33, p. 1-40 ; C. Pignatelli et D. Gerner éd., *Les traductions françaises des Otia imperialia*, *op. cit.*, p. 26-27.

45) *Ibid.*, p. 36-62 ; C. Buridant, « La traduction du latin au français dans les encyclopédies médiévales à partir de l'exemple de la traduction des *Otia imperialia* de Gervais de Tilbury par Jean de Vignay et Jean d'Antioche », *Translation Theory and Practice in the Middle Ages*, éd. J. M. Beer, Kalamazoo, Michigan, Medieval Institute Publications, 1997, p. 135-159.

style et ses procédés de traduction sont tout à fait différents de ceux de Jean d'Antioche⁴⁶). Sa traduction se caractérise par une sorte de rigorisme et un étroit modelage sur l'original latin ainsi que par sa simplicité et un minimalisme syntaxique et lexical, malgré un état d'évolution vers une adaptation plus libre – avec d'ailleurs des fautes critiques⁴⁷).

L'œuvre se divise en trois parties : la première porte sur la création et le premier temps du monde (vingt-quatre chapitres) ; la deuxième sur la description de pays et de peuples divers dans le monde (quarante-sept chapitres) ; et la troisième traite des merveilles des pays étrangers (cent vingt-neuf chapitres). Mais la numérotation des titres de chapitre n'est pas complète et il y a une incohérence entre la table des matières présentée au début (f. 1r-4v) et les titres dans le texte. Pour la première partie (fol. 5r-45v), sa table des matières ne correspond ni à la table générale du début ni aux têtes de chapitre de la première partie⁴⁸). Ensuite, il n'y a aucune distinction entre les parties. À la différence du texte latin original qui divise les trois parties en chapitres (*decisiones* dans l'original latin), la traduction de Jean de Vignay déroule deux cent trois chapitres sans indication des parties. En outre, la numérotation des chapitres disparaît après la première partie. Enfin, il faut noter des omissions et des abréviations fréquentes de contenu du texte original, notamment dans la troisième partie dont le texte latin contient cent quarante-cinq chapitres. En revanche, il y a davantage de chapitres dans la deuxième partie. En effet, les cinq premiers chapitres de l'original, qui portent sur la description générale géographique sont absents dans la traduction, alors que les autres chapitres originaux, dont les textes sont souvent abrégés, sont divisés de façon beaucoup plus détaillée, surtout ceux qui concernent la géographie et l'histoire de l'Europe (France, Angleterre, Italie, Espagne etc.)⁴⁹ et de l'Asie mineure⁵⁰).

⁴⁶) L. Delisle, « Additions et corrections », *Histoire littéraire de la France*, Paris, 1906, t. 33, p. 624-628.

⁴⁷) C. Pignatelli et D. Gerner éd., *Les traductions françaises des Otia imperialia*, *op. cit.*, p. 111-145 ; C. Buridant, « La traduction du latin au français », art. cité.

⁴⁸) Mais dans la première partie, curieusement, les chapitres de la traduction correspondent exactement à ceux de l'original. Effectivement, dans la table générale et celle de la première partie de la traduction, nous trouvons deux titres de chapitres fantomatiques dont les textes n'existent ni dans l'original ni dans la traduction: « xiii. Des rois des juifs » et « xv. Des rois et des emperieres de Rome » (f. 1r et 9v). Nous ne savons pas pourquoi ces titres sont insérés entre trois chapitres qui traitent de la pluie et des nuages (ch.12 dans les textes de l'original et de la traduction), de la mer (ch. 13), et de l'arbre de la vie et de l'arbre de la connaissance du bien et du mal (ch. 14).

Ce livre de Gervais de Tilbury n'est ni un ouvrage didactique, ni un rapport de l'auteur d'après son expérience réelle, mais une compilation de plusieurs écrits dont les contenus sont imaginaires ou non vérifiables⁴⁹). Surtout, la troisième partie du texte ne vise pas à transmettre des informations fondées sur une expérience réelle, mais plutôt à raconter des histoires extraordinaires et folkloriques pour les « Divertissements pour un empereur », bien qu'il se fonde sur les autorités anciennes⁵⁰). Les avantages comme les inconvénients pour la royauté française au XIV^e siècle sont ainsi manifestes. D'une part, elle attire le regard des lecteurs en les introduisant aux récits dédiés à un empereur, et cela constitue sans doute une raison de son grand succès, jusqu'à l'époque de Leibniz – qui l'édita lui-même quand il collectionna les écrits relatifs à la maison de Brunswick pour la maison de Hanovre⁵¹). En tant qu'une sorte de miroir extérieur, comme l'œuvre de Vincent de Beauvais, elle fonctionne comme une bonne introduction pour s'ouvrir sur le monde au niveau historique, géographique et encyclopédique.

Au niveau de la qualité du contenu, l'œuvre de Gervais de Tilbury ne convient cependant pas à Philippe VI et à ses intentions. Les merveilles de la troisième partie ne sont pas une preuve issue de l'expérience réelle de l'auteur. Pour Philippe VI, qui veut préparer véritablement le passage pour la « Terre sainte », cette histoire produite cent ans plus tôt est trop peu fiable et vérifiable. Surtout, au regard de l'environnement de production du texte original, l'éloge du roi d'Angleterre et de l'empereur germanique, ennemis de Philippe II, ne plaît pas beaucoup à la cour royale de France. Le dédicataire du livre original est Otton IV, neveu et allié du roi d'Angleterre, Jean sans Terre : il est non seulement un grand ennemi de Philippe II à la bataille de Bouvines en 1214, mais surtout un souverain excommunié, contrairement au roi de France, très chrétien. Enfin, le motif de la rédaction de cette œuvre

49) BNF, Rothschild 3085, f. 46v-78r (26 chapitres sur la géographie de l'Europe) et f. 89r-113v (7 chapitres sur les histoires de la France et de l'Angleterre).

50) BNF, Rothschild 3085, f. 45v-46v (la géographie) et f. 115r-120v (l'histoire sur la « Terre sainte »).

51) *Otia imperialia : recreation for an emperor, op. cit.*, p. xxxviii-xliii.

52) *Ibid.*, p. lv-lxiii.

53) Gervasii Tilberiensis, « LXIII. Otia Imperialia ad Ottonem IV. Imperatorem ex MSStis » et « LXIV. Variæ Lectiones et Emendationes Ditmari, serius annotatae », *Scriptores rerum brunsvicensium*, G. W. von Leibniz éd., t. I, Hanovre, 1707, p. 881-1006 et « XLVII. Emendationes et Supplementa Otiorum Imperialium Gervasii Tilberiensis, tomo Primo Editorum ex Mstis », *ibid.*, t. II, 1711, p. 751-784.

encyclopédique est aussi probablement inacceptable pour Philippe VI. En effet, dans la préface, intitulée *Collatio sacerdotii et regni* (« la distinction de regne et de prestrise » dans la traduction de Jean de Vignay)⁵⁴, Gervais de Tilbury développe une théorie politique traditionnelle sur les deux pouvoirs spirituel et terrestre, et conseille la subordination du *regnum* au *sacerdotium* d'après la pensée théocratique du pape Innocent III⁵⁵). Le frontispice, composé de deux compartiments, illustre cette idée sur les deux pouvoirs : dans le compartiment de gauche, un moine (Gervais de Tilbury ?) en bleu agenouillé dédie son livre à un empereur en rouge et portant un glaive (Otton IV ?) ; dans celui de droite, un moine (également Gervais ?) donne le livre à un autre clerc (non tonsuré), en donnant des instructions⁵⁶). Gervais de Tilbury enseigne donc deux sortes de gouvernement au roi et au prêtre. Bien entendu, cette conception théocratique ne peut pas être celle de Philippe VI ou de ses proches contemporains, familiers de l'affirmation de l'autonomie de la communauté politique, indépendante de la papauté, déjà indiquée dans *De regimine principum* de Gilles de Rome. Le roi de France, meneur de la croisade, ne peut pas accepter les deux formes de gouvernement proposées par Gervais de Tilbury : d'une part, le gouvernement du prêtre qui guide les âmes du peuple et pardonne leur méfaits, et, de l'autre, celui du roi qui commande et punit les malfaiteurs, en tourmentant le corps⁵⁷). Ces deux sortes de gouvernements relèvent de la royauté qui peut à la fois pardonner et punir, ainsi que guider son peuple dans la limite de l'État⁵⁸). Ce texte ne se trouve pas dans le manuscrit de

⁵⁴) Pour le texte original, *Otia imperialia: recreation for an emperor*, op. cit., p. 2-15, et pour la traduction de Jean de Vignay, BNF, Rothschild 3085, f. 5r-9r.

⁵⁵) *Otia imperialia : recreation for an emperor*, op. cit., p. xviii-lv. Sur la théocratie d'Innocent III, voir M. Pacaut, *La théocratie. L'Église et le Pouvoir au Moyen Âge*, Paris, Aubier, 1989, p. 107-124 ; O. Guyotjeannin, « Innocent III », *Dictionnaire historique de la papauté*, Paris, Fayard, 1994, p. 877-882 ; pour l'étude la plus récente soulignant le « fondement de l'absolutisme pontifical » d'Innocent III, voir J. Théry, « Le gouvernement romain de la Chrétienté autour de 1206 : Innocent III et les débuts de la théocratie pontificale », *Mémoire dominicaine*, n°21, 2007, p. 33-37.

⁵⁶) BNF, Rothschild 3085, f. 5r.

⁵⁷) BNF, Rothschild 3085, f. 5r-v: « Sire emperiere noble .ii. choses sont par lesqueles le monde est gouverne. C'est assavoir prestise et gouvernement de seignorie. Le prestre si prie pour le peuple. Et le roy commande. Le prestre si pardonne les mesfes. Le roy punist les malfeteurs. Le prestre lie les ames et deslie. Le roy occist et tormente les cors. L'un et l'autre baille a chascun comme executeur de la loy devine son deu de droit et de iustice en refrignant les mauvais et en guerre donnant les bons. Quel merveille quant Cesar a seignorie devisee avecques Jonas en a trempant les choses terrestres et en demonstrant les choses plueuses. L'une poeste les apreuve et l'autre les esparpille.»

⁵⁸) Ces idées et attitudes de Philippe VI sont bien montrées lors de la conférence de Vincennes

Londres, BL, Royal 19 D I, deuxième anthologie, produite à l'occasion de la croisade de Philippe VI, mais uniquement dans le manuscrit de la collection Rothschild, à la différence du texte d'Odoric de Pordenone, du fait, sans doute, des inconvénients mentionnés ci-dessus : la défiance sur des contenus anciens sans expériences réelles, l'inimitié contre les ennemis de Philippe II, et le désaccord avec l'auteur sur la théorie politique. En outre, pour réaliser son projet de croisade, comme une affaire d'État bien préparée, Philippe VI a besoin d'informations vitales, offertes par des contemporains expérimentés, tel Odoric de Pordenone.

Les *Merveilles de la terre d'outremer*⁵⁹⁾ (fol. 207r-236r) commencent par deux miniatures tout en longueur : l'une représente un moine devant la porte d'une ville et l'autre, un homme sous un arbre et sous un ciel plein d'oiseaux (perdrix). De fait, le texte s'ouvre directement sur le récit du voyage d'Odoric jusqu'à l'empire mongol, sans préface particulière ni image symbolique ou générale sur le caractère du texte. La première image illustre la visite de l'auteur d'une ville étrangère, peut-être Venise, et la seconde, une expérience de l'auteur qui vit un homme qui mena plus de quatre mille perdrix, d'après le contenu du texte⁶⁰⁾. Il n'y a pas d'autres miniatures, et les trente-huit

en 1329 pour résoudre le conflit juridictionnel entre les clercs et les hommes du roi. Ici Philippe VI parut comme médiateur ou pacificateur en montrant le modèle de saint Louis mais en exploitant la stratégie de Philippe IV le Bel. Voir O. Martin, *L'Assemblée de Vincennes de 1329 et ses conséquences. Étude sur les conflits entre la juridiction laïque et la juridiction ecclésiastique au XIV^e siècle*, Rennes, Impr. Oberthur, 1908.

59) D. A. Trotter éd., *Les Merveilles de la Terre d'Outremer. Traduction du XIV^e siècle du récit de voyage d'Odoric de Pordenone*, Exeter, 1990.

60) BNF, Rothschild 3085, f. 207r (D. A. Trotter éd., *Les Merveilles de la Terre d'Outremer, op. cit.*, p. 3) : « (1^{ère} col. sous la première miniature) : *Ci commencent les Merveilles de la Terre d'Outremer selonc ce que Frere Odoriq du Marchie Julien de l'Ordre des Freres Meneurs tesmoigne, translatees en françois par Frere Jehan de Vignai, Hospitalier de l'Ordre de Haut Pas.* Je soit ce que mout de gens racontent mout de choses et diverses des manieres et des condicions de ce monde. Tutevoies estil assavoir que je, Frere Odoric de Marchie Julien, avant volenté de trespasser la mer, et couvoitant de aller as parties des mescroians, si que je feisse aucuns fruis de ames, vi la et oï mout de grans choses et merveilleuses. Quar je premierement trespasant la Mer Adrienne et la Mer Morienne me transportai de Venisse en Trapesonde, une terre qui anciennement estoit apelle Pont. Et ceste terre estoit (2^e col. sous la deuxième) mout bien assise. Et est aussi come une entree de la tere des Perses, des Medes et de mout d'autres regions qui sont outremer. Et certes je vi en cele terre une chose qui mout me plut, car je vi .i. homme qui menoit avecques lui plius de .iiii. mile perdirez. Cestui homme aloit par la terre, et les perdriz aloient par l'air. Et celui menoit les perdres a .i. chastel, qui est apelé Canege, qui estoit loing de Trapesonde par .iii. jornees. Et ces perdres estoient de ceste condicion et de ceste proprieté. ... »

chapitres sur le voyage aux pays d'Asie se déroulent sur trente feuillets. Comme pour le texte précédent, la table des matières située au début du manuscrit (fol. 4), qui présente trente quatre chapitres, ne correspond pas aux chapitres réels du texte. Cela étant, ce texte contraste avec l'œuvre de Gervais de Tilbury et fonctionne comme supplément de celui-ci, notamment pour pallier au défaut de réalisme des *Oisivetéz*. Pour les contemporains du XIV^e siècle, c'est un récit de faits véritables et récents d'après l'expérience d'un frère franciscain, à la différence de l'œuvre de Gervais de Tilbury, marquée par des informations indirectes et caduques pour les divertissements d'un empereur excommunié par le pape et battu par le roi de France. C'est ainsi que le manuscrit de la BNF, Rothschild 3085 se caractérise par l'esquisse des informations introductives pour la croisade, par rapport au manuscrit d'anthologie de Londres, BL, Royal 19 D I.

La deuxième anthologie pour le projet de croisade (BL, Royal 19 D I)⁶¹⁾

Ce deuxième manuscrit, de grand format (425x310 mm), a probablement été produit entre 1333 et 1337 par sept artisans, cinq scribes et deux enlumineurs, chez Richard et Jeanne de Montbaston, libraire célèbre de la rue Neuve Notre-Dame⁶²⁾. Il comporte huit textes qui se groupent en trois parties. La première partie contient les deux premiers textes qui portent sur l'histoire d'Alexandre, non pas comme personnage historique et réel, mais comme héros chevaleresque de roman de geste (sa mort injuste et la vengeance etc.). La deuxième se compose de quatre textes qui traitent de voyages et donnent des informations sur les pays étrangers non chrétiens, en particulier sur l'empire mongol. Enfin, dans la troisième partie, les deux derniers textes présentent deux scènes historiques et religieuses.

Jetons un coup d'œil sur la structure de ces huit textes (tableau 3). Le premier est l'*Historia de preliis*, adaptation libre en prose française de l'œuvre (version J²) de Léon

⁶¹⁾ De manière générale, voir P. Meyer, « Rapport sur une mission littéraire en Angleterre », *Archives des missions scientifiques et littéraires*, t. 11 (2^e ser, t. 3), Paris, 1866, p. 315-328 ; D. J. A. Ross, « Methods of Book-production in a xivth Century French Miscellany », *Scriptorium*, vol. VI, n^o1, 1952, p. 63-75 ; R. H. Rouse et M. A. Rouse, *Manuscripts and their Makers*, op. cit., t. 1, p. 244-247 et t. 2, p. 204 (Appendix 9A) ; M. Quigley, « Romantic Geography and the Crusades : British Library Royal ms. 19 D I », *Peregrinations*, n^o2, 2009, p. 53-76.

⁶²⁾ R. H. Rouse et M. A. Rouse, *Manuscripts and their Makers*, op. cit., t. 2, p. 204 (Appendix 9A). Selon eux, un des deux enlumineurs est une femme, Jeanne de Montbaston.

de Naples, intitulée *Nativitas et Victoria Alexandri Magni regis*. La traduction a été exécutée initialement à la fin du XI^e siècle, mais notre texte en est une version remaniée pour des lecteurs du XIII^e siècle⁶³). Le deuxième texte est la *Vengeance Alixandre*, continuation du *Roman d'Alexandre*, rédigée par Jean le Nevelon et dédiée à Henri I^{er} de Champagne avant 1191⁶⁴). Tandis que le premier traite de la vie et des gestes d'Alexandre, le deuxième se focalise sur sa mort par le poison et suscite chez les chevaliers du Moyen Âge la volonté de venger ce héros, conquérant de l'empire perse. Le troisième texte est l'œuvre célèbre de Marco Polo, *Le Devisement du monde* ou le *Livre des merveilles*. C'est une copie de la version originale française que Marco Polo lui-même donna à Thibaut de Cépoï, amiral de l'armée de croisade de Charles de Valois en 1307⁶⁵). Les trois textes suivants sont tous des traductions de Jean de Vignay : les *Merveilles de la terre d'outre mer* d'Odoric de Pordenone, l'histoire sur le voyage de Jean de Plan Carpin, extrait du *Miroir historial* de Vincent de Beauvais⁶⁶) et le *Directoire pour faire le passage de la Terre Sainte* de Guillaume Adam, dont l'original latin avait déjà été dédié à Philippe VI en 1332. Ils montrent non seulement les voyages aventureux et dévotionnels des auteurs, mais aussi des merveilles (pour les Européens médiévaux), des particularités de pays divers, leurs paysages et peuples, déployés à l'extérieur du monde chrétien. Le septième texte est aussi une traduction – partielle – de Jean de Vignay du *Chronicon* de Primat, au sujet de la huitième croisade et de la mort de Louis IX. Enfin, le dernier est une histoire biblique, extraite de la *Bible historiale* traduite par Guiard des Moulins, sur les batailles entre Israéliens, peuple élu, et Philistins et Assyriens, prédécesseurs des ennemis des chrétiens.

⁶³) A. Hilka éd., *Der Altfranzösische Prosa-Alexanderroman nach der Berliner Bilderhandschrift nebst dem Lateinischen Original der Historia de Preliis (Rezension J²)*, Halle, 1920 [réimpr. Genève, 1974] ; D. J. A. Ross, « Some Notes on the Old French Alexander Romance in Prose », *French Studies*, n° 6, 1952, p. 135-137 (rééd. dans *Studies in the Alexander Romance*, Londres, Pindar Press, 1985, p. 171-173).

⁶⁴) P. Meyer, *Alexandre le Grand dans la littérature française du Moyen Âge*, t. 2, Paris, 1886, p. 261-267.

⁶⁵) J. Monfrin, « La tradition du texte », in : Marco Polo, *Das Buch der Wunder : Handschrift Français 2810 der Bibliothèque nationale de France*, Paris, commenté par Fr. Avril, M.-Th. Gousset, J. Monfrin, J. Richard et M.-H. Tesnière, Luzern, 1995-1996, p. 345-351.

⁶⁶) G. Guzman, « The encyclopedist Vincent of Beauvais and his Mongol extracts from John of Plano Carpini and Simon of Saint Quentin », *Speculum*, n° 49, 1974, p. 287-307.

Tableau 3 – Structure du manuscrit de Londres, BL, Royal 19 D I

	Fol.	Auteur/ Traducteur	Titre (contenu)	M. ⁶⁷⁾
1	1r-46r	Anonyme (trad.) Léon de Naples Pseudo-Callisthenes	<i>Historia de preliis</i> (plusieurs versions françaises) (<i>Nativitas et Victoria Alexandri Magni regis</i> , version J ² (957-969)) (Un manuscrit grec)	101
	46v		blanc	
2	47r-57v	Jean le Nevelon	<i>Vengeance Alixandre</i> , dédiée à Henri I ^{er} de Champagne (avant 1191)	1
	57v		blanc	
3	58r-135r	Marco Polo	<i>Le Devisement du monde</i> ou <i>Livre des merveilles</i> , dédié à Charles de Valois (1307), par l'intermédiaire de Thibaut de Cépoï, et possédé par Jean de Cépoï, son fils, amiral de Philippe VI	38
	135v		blanc	
4	136v-148r	Jean de Vignay (trad.) Odoric de Pordenone	<i>Merveilles de la terre d'outre mer</i> (<i>Itinerarium de mirabilis orientalium Tartarorum</i> (1330))	1
5	148v-165v	Jean de Vignay (trad.) Vincent de Beauvais	<i>Miroir historial</i> : livre 32, chap. 2-66, voyages de Jean de Plan Carpin et de Simon de Saint Quentin (<i>Speculum historiale</i> (1331))	1
6	165v-192v	Jean de Vignay (trad.) Guillaume Adam	<i>Directoire pour faire le passage de la Terre Sainte</i> (<i>Directorium ad passagium faciendum ad terram sanctam</i> (1332))	8
7	192v-251v	Jean de Vignay (trad.) Primat de Saint-Denis	<i>Chronique</i> : la 8 ^e croisade et la mort de Louis IX (<i>Chronicon</i> (XIII ^{es}))	12
8	252r-267v	Guiard des Moulins (trad.)	<i>Bible historiale</i> (1295) : batailles entre Israéliens, Philistins et Assyriens	2

67) Nombre de miniatures.

Comme l'ont souligné Richard H. Rouse et Mary A. Rouse, l'objectif de la production de ce manuscrit était manifestement la justification de la croisade au niveau historique et religieux, afin de conduire les membres de la société politique à embrasser cette vocation chevaleresque en piquant leur curiosité⁶⁸). En premier lieu, l'histoire antique en prose et en vers sur la mort d'Alexandre le Grand nourrit le ressentiment des auditeurs ou des lecteurs fidèles à l'idéal chevaleresque ; mais surtout elle oriente leur regard vers les pays orientaux où se déroula la geste victorieuse d'Alexandre. Ensuite, les quatre textes encyclopédiques sur les voyages en Asie les ancrent dans un monde exotique en donnant diverses informations détaillées, expérimentés et spécialisées. Enfin, les deux histoires sur Louis IX et la bataille des Israéliens soulignent le sens religieux de la croisade en montrant l'exemple du roi très chrétien et du peuple élu du passé, modèle des Français contemporains. C'est ainsi que la structure du manuscrit se caractérise par l'organisation des trois sortes d'attitudes et le mouvement dialectique d'émotions : l'indignation effervescente piquée par le destin injuste d'Alexandre, le calme raisonné pour écouter des informations vraies, sérieuses et encyclopédiques des pays étrangers, et la ferveur inspirée par les histoires à la fois belliqueuses et religieuses.

De ce point de vue, la comparaison entre l'anthologie de Charles IV et celle de Philippe VI est très intéressante. Si la première est une compilation didactique destinée à transmettre des itinéraires de croisade et qui comprend des autorités antiques et des conseils contemporains, la seconde est un ensemble rhétorique visant à élever l'ambition pour la croisade en déployant des faits réels et des exemples récents. En effet, la première est une anthologie logiquement structurée et compilée par un clerc, Guillaume Durand le Jeune, alors que la seconde est une compilation entièrement adressée au public laïc selon une structure rhétorique. C'est pourquoi, alors que les traductions des textes latins du premier manuscrit ont été préparées à part, tous les textes du second ont déjà été traduits en français grâce à l'effort de Jean de Vignay, traducteur quasi-officiel de la cour⁶⁹).

Cette stratégie rhétorique est consolidée par cent soixante-quatre miniatures, caractérisées comme une « géographie d'expérience (expériential geography) », par Maureen

⁶⁸) R. H. Rouse et M. A. Rouse, *Manuscripts and their Makers*, op. cit., vol. 1, p. 245.

⁶⁹) Jean de Vignay ne fut jamais nommé comme traducteur officiel par le roi ou la reine, mais il traduit plusieurs textes latins à la demande de la reine Jeanne de Bourgogne. Après son service auprès de la reine, il s'occupa de la traduction des textes de cette anthologie.

Quigley⁷⁰). Avec l'introduction de la carte de portulan améliorée au début du XIV^e siècle, la Terre sainte n'est plus un lieu mythique et légendaire, mais un endroit concret et réel montré sur une carte à peu près exacte⁷¹). Dans ce contexte, une fois acquise la connaissance des faits réels et pratiques, l'étape suivante est centrée sur une familiarisation de l'« Autre » par le récit des faits et des choses étrangères et exotiques. Selon Maureen Quigley, les enluminures de notre manuscrit, ne visent pas à la description ou la représentation d'endroits relativement objectifs, mais plutôt à celles d'expériences historiques et actuelles qui aident les lecteurs ou les auditeurs à sympathiser aisément avec les contenus, en abrégant les indices des endroits concrets. C'est une sorte de mouvement herméneutique rhétorique⁷²) ou une domestication imaginaire qui consiste en la familiarisation et la compréhension des autres étrangers pour le public laïque dans l'Occident chrétien.

La stratégie rhétorique du manuscrit est également soulignée par la répartition déséquilibrée des miniatures : cent une pour le premier texte en prose sur l'Alexandre (*Historia de preliis*), trente huit pour le Voyage de Marco Polo (*Le Devisement du monde*), huit pour le *Directoire pour faire le passage de la Terre Sainte* et douze pour la *Chronique* de Primat. Les enluminures de l'*Historia de preliis* visent à susciter l'émotion et surtout la curiosité. Chaque page ou chaque feuillet de ce texte possède une miniature montrant les actes vraisemblables et historiques d'Alexandre (fol. 1r-25 v)⁷³). À partir du récit sur ses aventures pleines de créatures merveilleuses ou de monstres (fol. 25v-41v), deux trois, ou même quatre miniatures dans une page montrent de nombreuses créatures étrangères et curieuses⁷⁴). Les miniatures du *Devisement du monde* représentent le voyage de Marco Polo : la première et la troisième attirent en particulier l'attention du lecteur sur des images fondées sur

⁷⁰) M. Quigley, « Romantic Geography and the Crusades », art. cité. Les miniatures présentées ici sont consultables sur le site de British Library (<http://www.bl.uk/catalogues/illuminatedmanuscripts/welcome.htm>).

⁷¹) Voir la note 16.

⁷²) Cf. P. Ricœur, *La métaphore vive*, Paris, Seuil, 1975, surtout la sixième étude.

⁷³) Les cinquante pages (25 feuillets) sur les actes historiques contiennent 47 miniatures.

⁷⁴) Les trente-trois pages (16 feuillets) sur les aventures imaginaires contiennent 50 miniatures. Voici les pages qui contiennent plusieurs miniatures ou une grande miniature: f. 26r (3), 27r (2), 29v (3), 30v (2), 31r (2), 32r (2), 33r (longue), 33v (longue), 35v (3), 36v (longue), 37r (grande), 37v (grande), 38r (3), 38v (3), 39r (2), 39v (4), 40r (2), et 40v (2). Et parmi ces miniatures, les plus intéressants sont les deux images sur les aventures d'Alexandre dans le ciel (f. 37r) et dans la mer (f. 37v).

l'expérience. Pour l'œuvre de Guillaume Adam, la plus remarquable enluminure est la représentation de Philippe VI, dédicataire de l'original et capitaine général de la Croisade. Enfin, les douze miniatures qui illuminent l'extrait de la *Chronique* de Primat montrent les actes de Louis IX.

Par contraste, les miniatures peu nombreuses de l'Anthologie de croisade pour Charles IV fonctionnent comme des indices symboliques pour annoncer les messages raisonnés de la recherche expérimentale. Ce contraste suggère une différence de la position des rois français par rapport au projet de croisade : si Charles IV est guidé et conseillé par les clercs en latin sur la croisade, Philippe VI, qui vient de démontrer son autorité religieuse en corrigeant l'erreur du pape Jean XXII sur la Vision béatifique, revendique, pour sa part, activement la croisade à la fois à l'encontre de l'attitude trop dépendante des finances de Jean XXII et la réticence réaliste du nouveau pape Benoît XII⁷⁵). Le roi de France, sans aucun doute Philippe VI, se fait représenter dans les sept miniatures du *Directoire pour faire le passage de la Terre Sainte*, point culminant de cette Anthologie⁷⁶).

En sus du *Devisement du monde* de Marco Polo, les trois autres textes encyclopédiques sont des traductions de Jean de Vignay : *Les Merveilles de la terre d'outremer* d'Odoric de Pordenone ; l'extrait sur les voyages de Jean de Plan Carpin et Simon de Saint-Quentin dans le *Miroir historial* ; et le *Directoire pour faire le passage de la Terre Sainte* de Guillaume Adam. Bien entendu, ces quatre textes appartiennent globalement au champ de l'histoire, mais nous avons distingué ces textes qui traitent de faits étrangers dans une période en tant que textes encyclopédiques, à la différence des deux derniers textes qui donnent une légitimité et une identification historiques à la royauté⁷⁷).

75) Sur la forte probabilité de l'intervention de Philippe VI dans la compilation de cette anthologie, voir R. H. Rouse et M. A. Rouse, *Manuscripts and their Makers, op. cit.*, vol. 1, p. 245-247. Pour réaliser son projet de croisade, Philippe VI ne cessa pas de persuader les papes, les souverains voisins et les Vénitiens : C. J. Tyerman, « Philippe VI and the Recovery of the Holy Land », art. cité. Et il essaya de coopérer avec le roi d'Aragon et le doge de Venise : R. Cazelles, « Lettre closes », art. cité, n. 51 et 53. Surtout, Pierre Roger, homme de Philippe VI et futur Clément VI, prononça deux discours en faveur de la croisade à la cour de Jean XXII en 1332 et 1333. Voir G. Mollat, « L'œuvre oratoire de Clément VI », art. cité, n. 61 et 75 ; P. Schmitz, « Les sermons et discours de Clément VI, O. S. B. », *Revue bénédictine*, vol. XLI, 1929, p. 15-34, n. 31 et 67.

76) BL, Royal 19 D I, f.165v, 168r, 175r, 176v, 178r, 187v et 189v. Voir aussi M. Quigley, « Romantic Geography and the Crusades », art. cité, p. 68-70.

Le texte sur le voyage de Marco Polo, intitulé dans notre manuscrit *Li Livres du grant Caam*, est une copie du livre rédigé par Marco Polo lui-même à la demande de Thibaut de Cépoï, l'amiral de Charles de Valois, pour le dédier à son seigneur, en tant qu'empereur titulaire de Constantinople⁷⁸). Il a rencontré Marco Polo à Venise en 1307, lors de son voyage effectué entre 1306 et 1310 dans le but de négocier avec Venise et la compagnie catalane pour le passage d'outremer de Charles de Valois⁷⁹). Ce livre lui-même ne fut pas donné à Charles de Valois, mais possédé par son fils Jean de Cépoï, qui fut lui aussi amiral de Philippe VI et qui diffusa des copies de ce livre (groupe B dans la *stemma* de manuscrits). Le livre du voyage de Marco Polo doit se situer au premier rang parmi ces livres de voyage : il rappelle en effet non seulement le projet de son père sur le passage d'outre-mer, mais surtout son échec, comme l'échec de l'aventure d'Alexandre. Le roi de France est le deuxième Alexandre, et Philippe VI est le fils de Charles de Valois : au niveau historique, il a déjà une certaine légitimité pour reprendre le projet de croisade. Surtout, selon Marco Polo, le Grand Khan de l'empire mongol est ennemi des musulmans et très favorable aux chrétiens. De ce fait, dans deux miniatures, le Grand Khan est en habit d'azur fleurdelisé, assimilé au roi de France⁸⁰). De plus, dans le feuillet 83r qui représente la bataille entre le Grand Khan et son oncle Naam, celui-ci est en habit de musulman portant un bouclier de croissant, bien que la guerre de religions (monothéistes) soit très étrangère à cet empire. C'est ainsi que ce texte établit un pont entre le roman ancien et l'imaginaire d'Alexandre et les récits de voyage basés sur les informations récentes et entendues comme réalités. En outre, ce texte, dans notre manuscrit, encadre l'idéal chrétien dans la perspective du roi qui espère élargir *l'Éclési*a par sa force propre.

Après l'œuvre de Marco Polo, vient le rapport récent d'Odoric de Pordenone, *Merveilles de la terre d'outremer* (fol. 136r-148r)⁸¹), déjà présenté. Après ce texte, se situe

77) J.-P. Genet, « Histoire et système de communication au Moyen Âge », in : *L'histoire et les nouveaux publics dans l'Europe médiévale (XIII^e-XV^e siècles)*, éd. J.-P. Genet, Paris, Publication de la Sorbonne, 1993, p. 11-29.

78) J. Monfrin, « La rédaction de Thibaut de Cépoï », in : Marco Polo, *Das Buch der Wunder*, op. cit., p. 345-351 ; C.-V. Langlois, « Marco Polo », *Histoire littéraire de la France*, Paris, 1921, t. 35, p. 251-257.

79) J. Petit, « Un capitaine du règne de Philippe le Bel, Thibaut de Chepoï » *Moyen Âge*, n° 10 (2^e série, t. 1), 1897, p. 231-239.

80) F. 83r et 103r.

81) Londres, BL, Royal 19 D I, f. 136r: « Ci commence les merveilles de la terre d'outremer selonc

l'extrait du *Miroir historial* de Vincent de Beauvais sur les voyages de Jean de Plan Carpin et Simon de Saint-Quentin (fol. 148v-165v)⁸²). Sans aucun doute, cet extrait de Vincent de Beauvais se substitue à l'œuvre de Gervais de Tilbury. Le renom de Vincent de Beauvais et les expériences de Jean de Plan Carpin et de Simon de Saint-Quentin ont des avantages qui peuvent résoudre les trois inconvénients de l'œuvre de Gervais de Tilbury. En premier lieu, le récit des voyages de Jean de Plan Carpin et de Simon de Saint-Quentin est un rapport des expériences de voyage réelles et évangéliques vers l'empire mongol, réalisées durant la même période entre 1245 et 1247⁸³), et non une compilation ludique de textes anciens. En deuxième lieu, ce texte fut choisi et remanié par Vincent de Beauvais pour le *Miroir historial* dédié à Louis IX. L'opposition des caractères politiques entre les deux dédicataires est manifeste et il paraissait sans doute naturel de choisir l'œuvre de Vincent de Beauvais⁸⁴). En troisième lieu, le texte sur les voyages de Jean de Plan Carpin et de Simon de Saint-Quentin se concentre sur leur entreprise de négociation avec l'empire mongol pour la croisade contre les musulmans⁸⁵) et ne traite pas de théorie politique. Grâce à ces trois caractères, le projet de

ce que frere Odoriq du Marchie Julien de l'ordre des freres meneurs tesmoigne, translatees en françois par frere Jehan de Vygnai hospitalier de l'ordre de Haut Pas. ... »

⁸²) Londres, BL, Royal 19 D I, f. 148v: « Ci apres commence des autres temoins de la terre devant dite comment le pape Innocent envoya premierement les freres meneurs et les freres precheurs en mesage aus Tartarins pour eulz convertir a la divine escripture. ... »

⁸³) G. G. Guzman, « Simon of Saint-Quentin and the Dominican Mission to the Mongol Baiju : A reappraisal », *Speculum*, vol. 46, n°2, 1971, p. 232-249. Gregory Guzman indique que le texte du livre XXXII est une compilation soignée exécutée par Vincent de Beauvais, qui mélange les deux voyages de Jean de Plan Carpin et Simon de Saint-Quentin : G. Guzman, « The Encyclopédist Vincent of Beauvais and his Mongol Extracts from John of Plano Carpini and Simon of Saint-Quentin », *Speculum*, vol. 49, n° 2, 1974, p. 287-307. Jean de Vignay a-t-il connu ce fait ? En tous cas, dans le frontispice de ce texte (f. 148v), nous trouvons le pape, Innocent IV, et deux frères mendiants missionnaires : les franciscains dont Jean de Plan Carpin et les dominicains dont Simon de Saint-Quentin. Pour l'édition moderne du texte latin original de Jean de Plan Carpin : F. Michel éd., « Johannis de Plano Carpini, Antivariensis archiepiscopi Historia Mongalorum quos nos Tartaros appellamus », *Recueil de voyages et de mémoires, publié par la société de géographie*, t. 4, Paris, 1839, p. 603-779 ; « Ystorial Mongalorum », *Sinica Franciscana, v. 1. Itinera et relationes fratrum minorum saeculi xiii et xiv*, éd. A van den Wyngaert, Quaracchi, 1929, p. 27-130 (introduction, p. 3-26). Pour celle de Simon de Saint-Quentin, J. Richard éd., *Histoire des Tartares*, Paris, P. Geuthner, 1965 : c'est l'édition des écrits de Simon de Saint-Quentin, à partir des livres XXX-XXXII du *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais qui sont une compilation mélangée avec les écrits de Jean de Plan Carpin.

⁸⁴) Pour l'édition moderne du texte latin original de Vincent de Beauvais, voir le site des Bases Textuelles de l'Atelier Vincent de Beauvais (Douai, BM 797) (<http://atilf.atilf.fr/bichard/>).

⁸⁵) D'ailleurs, dans le chapitre 69 du livre XXX du *Speculum historial*, Vincent de Beauvais

croisade de Philippe VI est soutenu par les informations non seulement produites au temps de Louis IX mais aussi insérées dans l'histoire providentielle qui exalte la royauté française, à la différence de celles fournies par Gervais de Tilbury.

Enfin, nous arrivons au cœur de ce manuscrit, au *Directoire pour faire le passage de la Terre Sainte*, traduction du *Directorium ad passagium faciendum ad terram sanctam* par Jean de Vignay (fol. 165v-192v). C'est Guillaume Adam, archevêque de Sultanieh qui rédigea cette œuvre originale latine et la dédicâça à Philippe VI lui-même en 1332⁸⁶). Le 2 octobre 1332, le jour de la Saint-Michel, Philippe VI, chef de la milice angélique et défenseur de la foi, réunit à l'occasion du mariage de Jean avec Bonne de Luxembourg et de sa chevalerie comme duc de Normandie, une assemblée de onze prélats, de quinze grands nobles et de députés de trente et une villes, et ordonna aux participants de jurer obéissance à son fils, héritier légitime de la couronne française, en cas où il trouverait la mort pendant la croisade⁸⁷). C'est peut-être à ce moment-là que Philippe de Vitry dédie à Philippe VI le poème *Chapel des trois fleurs de lis* à propos des trois morales de la croisade : la science, la foi et la chevalerie⁸⁸). Quant à la menace potentielle représentée par les prétentions d'Édouard III, elle semble écartée par l'hommage lige que celui-ci prête pour la Guyenne en 1331. La royauté paraît donc momentanément assez assurée, et la croisade doit contribuer à son renforcement.

Comme son père Charles de Valois, dédicataire de Marco Polo, Philippe VI se voit dédier une œuvre sur le passage d'outre-mer, rédigé par Guillaume Adam, où il cherche à incarner une image de Louis IX, modèle du roi très chrétien, pour légitimer

raconte une histoire intéressante selon Simon de Saint Quentin : Gengis (Tchingiz) Khan, chef des Tartares qui sont révoltés contre le roi d'Inde, David, fils de Prêtre Jean, se maria avec la fille de David, après la conquête de l'Inde (Simon de Saint-Quentin, *Histoire des Tartares*, op. cit., p. 27-29). Vraisemblablement, cette histoire imaginaire est connue à la cour de France grâce à la traduction de Jean de Vignay.

⁸⁶) L. Delisle, *Recherches sur la librairie de Charles V*, op. cit., t. 2, p. 171, n. 1038.

⁸⁷) Guillaume de Nangis, *Chronique*, op. cit., t. II, p. 134 ; H. Hervieu, *Recherches sur les premiers états*, op. cit., p. 197-198 ; A. Coville, « Les états généraux de 1332 et 1357 », *Le Moyen Âge*, mars 1893, p. 57-59 : sur la liste des convoqués dans le folio 15 du manuscrit français 7327 de la Bibliothèque nationale (la lettre de convocation du 25 juillet 1332, insérée dans des extraits de mémoriaux de la Chambre des Comptes).

⁸⁸) A. Piaget, « Le *Chapel des fleurs de lis* par Philippe de Vitri », *Romania*, n° 20, 1891, p. 417-454.

sa succession au trône. Autrement dit, à la différence des autres textes du manuscrit, le personnage central de cette œuvre n'est autre que Philippe VI, comme le montre le frontispice dans lequel un dominicain, Guillaume Adam, donne le livre à Philippe VI devant les deux autres nobles⁸⁹). Et le commencement l'indique explicitement :

« Ci non du pere et du filz et du Saint Esprit Amen. Ici commence Directoire, c'est-à-dire les droitement ou voie droituriere a faire le passage de la Terre sainte ordene par .i. frere de l'ordre des precheurs escrivant les choses venues et esprovees miex que les choses oyes, au tres noble prince et seigneur, mon seigneur Phelippe roy de France, l'an de nostre Seigneur mil .ccc.xxxii, et fu translate en françois par Jehan de Vignay, l'an mil.ccc. xxxiii. » (f. 165v).

Philippe VI, protagoniste de ce texte, apparaît donc dans six miniatures. Dans l'image de la première partie concernant les quatre raisons de la croisade (fol. 168r), il dirige le navire et huit chevaliers, et dans celle de la troisième partie sur les quatre voies de passage, lui, Jeanne de Bourgogne et Jean de Normandie apparaissent devant deux chevaliers agenouillés pour remettre une lettre ou un document (fol. 175r). Son fils, Jean, apparaît de nouveau avec son père qui dialogue avec trois hommes au sujet de la voie et des procédés convenables, au début de la quatrième partie (fol. 176v). Ensuite, il va rencontrer l'empereur byzantin comme le montre l'image au début de la cinquième partie sur le passage vers la Russie et l'empire byzantin (fol. 178r), et combattre les musulmans après avoir traversé la mer, comme le montrent les images au début des huitième et dixième parties (fol. 187v et 189v). En particulier, dans le folio 189v, nous observons une miniature identique à celles des folios 83r et 103r qui présentent le Grand Khan en bataille. Au fur et à mesure de l'élargissement de la perspective historique et géographique, ou malgré lui, la dichotomie entre les chrétiens et les non-chrétiens s'amplifie et prend une envergure mondiale. Enfin, cette perspective dichotomique est renforcée par les faits du passé : l'histoire de France du siècle précédent et l'histoire biblique ancestrale.

Le voyageur qui est parti de son pays natal avec un rêve revient enfin chez lui. Et l'expérience du monde étranger permet souvent de renforcer l'identité du voyageur, s'il

⁸⁹) D'ailleurs, les frontispices des autres textes (f. 58r, 136r, et 148v) présentent la première scène du voyage de chaque auteur.

suit le mouvement dialectique. De même, notre manuscrit qui commence par le roman revient au territoire de l'identité historique, après avoir traversé les quatre récits ou histoires de voyages variés. Le voyage sans retour au pays natal n'est rien d'autre que le destin tragique d'Alexandre présenté au début. Les faits historiques et religieux rappellent enfin qu'il s'agit de la croisade, et non d'un simple voyage, envisagée comme une mission des Français chrétiens, nouveaux élus, ce qui est suggéré par la croisade de Louis IX canonisé et la guerre sainte des Israéliens contre les Philistins et les Assyriens.

Le manuscrit 19 D I du fonds Royal de la British Library est le seul manuscrit qui contient la *Chronique* de Primat sur l'histoire de Louis IX et Philippe III (fol. 192v-251v)⁹⁰⁾ ; cela étonna l'historien Paul Meyer en 1866. Notamment, la comparaison avec les *Gesta Ludovici IX* de Guillaume de Nangis montre que celui-ci a beaucoup emprunté, pour la vie de Louis IX, à l'œuvre de Primat⁹¹⁾. Quant à la traduction de Jean de Vignay, comme le montre bien la postface du traducteur, c'est un appendice de sa traduction du *Miroir historial* de Vincent de Beauvais, afin de compléter l'histoire de France et la vie de Louis IX⁹²⁾. Nous pouvons donc supposer qu'il a existé un livre

⁹⁰⁾ Pour l'édition moderne, voir N. de Wailly éd., « Chronique de Primat, traduite par Jean de Vignay », *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. 23, Paris, 1876, p. 5-106.

⁹¹⁾ P. Meyer, « Rapport sur une mission littéraire en Angleterre », art. cité, p. 262-276 ; N. de Wailly, « Chronique de Primat, traduite par Jean de Vignay », *op. cit.*, p. 1-2. Selon Natalis de Wailly, « Primat est beaucoup plus complet que Guillaume de Nangis pour tous les événements de la dernière croisade ».

⁹²⁾ Londres, BL, Royal 19 D I, f. 251v et *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. 23, p. 105-106 : « LXXIX. Pourquoi frère Jehan de Vignay, translateur de ce livre, fist ici fin. – L'en dit souvent que la chose qui a bonne fin est toute bonne, et que la fin loe l'œuvre ; et il convient faire fin là où il n'en appartient point selonc la matière et le nom du livre, car il est nommé le Mirouer des histoires. Car tout aussi comme toutes choses apèrent qui sont mises à l'encontre du mirouer materiel, et son clèrement demonstrée dedenz iceli, tout aussi doivent apparoir dedenz ce livre les hystoires du monde clèrement par paroles ; et si font il toutes fois celles desquelles frère Vincent, qui compila et fist ce livre en latin, pour avoir congnoissance en son temps. Et laissa par aventure à accomplir l'ystoire en oultre, si comme je ay dit devant, ou pour mort ou par cause de ce que les choses qui sont depuis que il laissa ne estoient encore pas avenues ; et pour ce croy je que il fist fin. Et aussi me convient il faire fin pour ce que Primat, de qui je ay translaté les croniques que il fist deplus le temps frère Vincent, laissa l'ystoire ci endroit ou environ ; si que je fais la fin de ma translation selonc l'ystoire de celi Primat. – Et pour ce que j'ay dit devant que je fais fin là où il n'en appartient point, je ose bien dire que la matière du livre n'appartient ne ne requiert point de fin, mais requiert que l'en procède avant selonc la contemporanéité ès choses qui aviennent et avendront tous jours tant comme la monde durra. Et ainsi dis je que c'est œuvre sanz fin ; mais toutes fois en la fin de l'ystoire où je delaisse à ouvrir, je rent graces à Dieu et à sa benoite Mère,

indépendant de la traduction de Primat, aujourd'hui perdu. En tous cas, après avoir explicité le motif de la traduction de la *Chronique* de Primat, Jean de Vignay note que l'histoire écrite continuera sans cesse dans la mesure où l'histoire en tant que succession d'événements se poursuit dans le temps. Ensuite, il remercie Dieu, sainte Marie, saint Jacques et Jeanne de Bourgogne, sa patronne, avant de prier pour la protection de Dieu en faveur de la couronne française et du salut de la famille royale des fleurs de lis. En affaiblissant la signification eschatologique, Jean de Vignay affirme la perpétuation de la couronne française, qui sera admirée et inscrite dans l'histoire perpétuelle. Cette pensée correspond bien à la préface du *Miroir historial* : la royauté française, comme les anges, joue un rôle intermédiaire entre Dieu et le peuple et partage aussi la temporalité angélique perpétuelle (« le mort saisit le vif »), qui apparaîtra explicitement et s'appliquera réellement dans les ordonnances sur la régence promulguées en 1374 sous le règne de Charles V⁹³).

En parallèle à cette théorie politique, le traducteur nous surprend encore au chapitre XLVIII, en intervenant dans le texte de Primat au titre de témoin de miracles apparus en France après la mort de Louis IX, alors qu'il était écolier en Normandie⁹⁴). Aussi les faits et les actes historiques de Louis IX, y compris les miracles rapportés par Primat, apportent-ils un soutien plus fort pour la véracité de l'histoire. À la différence

et à monseigneur saint Jaque, de qui religion je sui hospitalier, et à toute la compaignie des cieulz, de ce que il mont donné sens et pooir d'avoir acompli et mis de latin en françois euvre si souverainne ; et si regraci et merci tant comme je puis la très honorable et haute puissant et noble Jehenne de Bourgongne, roinne de France, par qui je ay fait ceste presente œuvre, de ce qu'elle le me daigna faire baillier à faire et à accomplir. Et si depri Dieu bonnement que il veuille garder et soustenir en bon estat perpetuellement la couronne de France et touz les amis de celle, et voeille ratraire à l'amour et à la grace de la dite couronne touz ceulz qui mal en sont, ou il les mette en tel estat que il ne puissent mal faire ne machiner contre la dicte couronne ; et doinst bonne vie et longue au roy nostre seigneur et à Madame, et generalment à tout le lignage des fleurs de lis, et leur doinst en la fin regner en la gloire des cieulz. Amen. Explicit Primat. »

93) J. Krynen, *L'empire du roi. Idée et croyances politiques en France XIII^e-XV^e siècle*, Paris, Gallimard, 1993, p. 135-142.

94) Londres, BL, Royal 19 D I, f. 229v-230r et *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. 23, p. 72-73 : « La vegille de la feste du benoist saint Loys je, frère Jehan de Vignay, translateur de ce livre, estoie au Molay Bacon, demourant à l'escole avec la personne de ladite ville qui estoit mon parrain, et portoie son nom. ... que plusieurs et sanz nombres nobles miracles et dignes de recorder sont avenez ès devant diz lieux, pour la gloire de celi glorieux roy et par ses merites, à la loenge et à la gloire du Roy souverain, auquel honneur et ensuivre de la lignée de li jusques au temps que je ay devant nommé el commencement de ce livre. »

d'Alexandre, païen sans retour, le corps de Louis IX revenu en France est enterré à l'abbaye de Saint-Denis et fait des miracles dans tout le royaume⁹⁵). L'histoire de France sous les règnes de Louis IX et Philippe III se développe ainsi dans soixante-dix-huit chapitres et dans douze miniatures⁹⁶), en renforçant la mémoire de Louis IX et Philippe III. Le thème du roi très chrétien apparaît encore dans les miniatures, en particulier dans l'une d'elle illustrant une scène de bataille contre les Sarrasins, très semblables à celles des folios 83r, 103r et 189v. Le Grand Khan, que l'on estimait être l'époux de la fille du roi David, fils de Prêtre Jean (fol. 83 r et 103r), Philippe VI (fol. 189v) et Louis IX (fol. 233r), ont une allure identique en armure bleu fleurdelisée et incarnent le roi très chrétien et chef de la croisade. C'est ainsi qu'il justifie l'initiative du roi de France et des Français dans la nouvelle croisade. Par là, ils doivent apprendre parfaitement l'histoire biblique sur les guerres saintes des rois et du peuple israéliens (David, Absalon, Achab, etc.) contre les infidèles comme les Philistins et les Assyriens (f. 252r-267v). C'est ainsi que la *Bible historique* fonctionne ici plutôt comme texte historique qui soutient l'idéologie royale et sert l'autonomie politique de l'État. En même temps, il faut noter aussi que cette Anthologie montre un niveau avancé de confusion entre les cultures cléricale et laïque grâce à la traduction française, exécutée à la cour royale de Philippe VI et de Jeanne de Bourgogne⁹⁷). Tous les textes en français visent à être compris par des laïcs et cela amplifie l'effet rhétorique et politique pour le développement d'un sentiment national historique marqué par la couleur des vertus chrétiennes.

Conclusion

En préparant la croisade, Philippe VI, reconnu comme chef des chrétiens laïcs, veut montrer que son autorité est au-dessus de celle de la papauté. Le 19 décembre 1333, les évêques, abbés et maîtres en théologie à l'Université de Paris sont convoqués à Vincennes pour examiner la thèse de la Vision béatifique proposée par Jean XXII.

⁹⁵) Guillaume de Saint-Pathus, *Les miracles de saint Louis*, éd. P. B. Fay, Paris, H. Champion, 1932 ; J. Le Goff, *Saint Louis*, Paris, Gallimard, 1996, p. 298-310.

⁹⁶) Londres, BL, Royal 19 D I, f. 194r, 202r, 213r, 216r, 222v, 227r, 229v, 233r, 238v, 243v, et 246r.

⁹⁷) J.-P. Genet, « Histoire et système de communication au Moyen Âge », art. cité ; *idem*, *La mutation de l'éducation et de la culture médiévales*, Paris, Seli Arslan, 1999, t. 2, p. 409-411.

Guiral Ot, ministre général de l'Ordre franciscain, chargé de diffuser la thèse de Jean XXII, est appelé devant ces clercs français. L'assemblée juge la thèse de Jean XXII inappropriée à la doctrine chrétienne et, d'après leur sentence, Philippe VI interdit le voyage de Guiral Ot pour la mission destinée à la diffusion de la thèse de Jean XXII. La lettre des 29 maîtres en théologie sur les erreurs du pape est envoyée à Avignon⁹⁸). Philippe VI préside l'assemblée pour faire examiner des erreurs du pape par ses sujets cléricaux et imite cette fois Philippe IV de manière discrète : ce n'est pas le roi mais l'Université de Paris protégée par lui qui accuse le pape d'idée hérétique.

Cependant, 1335 devient une année difficile pour Philippe VI. Jean XXII, favorable au projet de croisade, mais choqué par le jugement de l'Université de Paris, meurt le 13 décembre 1334. Jacques Fournier, inquisiteur célèbre au Midi, est élu pape sous le nom de Benoît XII une semaine plus tard. Ce nouveau pape, plus réaliste, est moins favorable à la croisade que son prédécesseur. Entre-temps, la préparation de la croisade piétine en raison des difficultés financières et de l'inefficacité de la préparation : la date de départ, prévue en mars 1334, est ajournée au mois de février 1335. Le 3 février, le roi convoque une assemblée réunissant 44 bourgeois des villes de Langue d'oïl pour demander des aides pour la croisade⁹⁹). Le résultat est inconnu, mais la liste des subsides établie par John Bell Henneman ne montre aucun subside des villes de Langue d'oïl pour la croisade entre 1335 et 1337¹⁰⁰). En juillet, la demande de l'aide au nom de la chevalerie de Jean de Normandie est annulée. De plus, à la cour royale, un antagonisme commence à apparaître entre les hommes de l'Ouest et les bourguignons du fait du pouvoir croissant de Mile de Noyers, bourguignon à la cour royale vers 1335¹⁰¹).

La croisade ne démarre pas plus en février 1335 qu'en mars 1334 et, en 1336, lors d'un entretien avec le pape à Avignon, Philippe VI lui avoue que la préparation est

⁹⁸) H. Denifle et A. Chatelain éd., *Chartularium universitatis parisiensis*, t. II, Paris, 1891, n. 970-987, surtout n. 981 (lettre des 23 maîtres et des 6 docteurs de l'Université de Paris) ; H. Géraud éd., *Chronique latine de Guillaume de Nangis*, op. cit., t. II, p. 135-139 ; J. Viard éd., *Les grandes chroniques de France*, op. cit., t. 9, p. 135-137 ; C. Trottmann, *La Vision béatifique des disputes scolastiques à sa définition par Benoît XII*, Rome, École française de Rome, 1995, p. 714-743.

⁹⁹) R. Cazelles, *La société politique et la crise de la royauté sous Philippe de Valois*, Paris, Librairie d'Argences, 1958, p. 129.

¹⁰⁰) J. B. Henneman, *Royal Taxation in Fourteenth Century France. The Development of War Financing 1322-1356*, Princeton, 1971, p. 335 (Appendice II).

¹⁰¹) R. Cazelles, *La société politique*, op. cit., p. 107-150.

encore incomplète. Il faut une aide pontificale plus active, comme par exemple l'appropriation des dîmes des pays étrangers. Mais la réponse du pape est négative : plus encore, il déclare l'annulation du projet de croisade. Pour Philippe VI, cette attitude de Benoît XII est inacceptable dans la mesure où, depuis Louis IX, aucun roi ne s'est concentré si longtemps et si inlassablement au projet de croisade, et il ne peut abandonner facilement la préparation de quatre ans. L'armée navale en cours de constitution sur les bords de la Méditerranée se dirige vers la Manche en septembre. Dans une situation où culmine la méfiance entre l'Angleterre et la France autour des problèmes de l'Écosse et de la Flandre, ce mouvement de l'armée croisée française est considéré comme une provocation militaire par Édouard III. La guerre n'éclate pas en Terre sainte entre les deux religions, mais dans la '*Patria*' de France entre deux États chrétiens. Avec l'abandon du projet de la croisade, l'universalisme et l'unité du monde chrétien sont aussi abandonnés ; avec l'éclatement de la guerre entre les deux royaumes, commence également un nouvel ordre fondé sur la concurrence des États¹⁰²⁾.

Certes, le projet ambitieux de la croisade de Philippe VI échoua à cause des problèmes financiers et de la méfiance papale, puis de la guerre contre les Anglais. L'entreprise de Philippe VI a été-elle enfin un effort vain ? Apparemment oui, mais la machine d'État dont le moteur est la guerre trouva un front plus réaliste et inévitable sur son propre territoire. Dans cette situation, l'importance de l'histoire qui fournit une mémoire commune ou une identité nationale s'accroît avec le déroulement de la guerre de Cent ans. Enfin, nous pouvons estimer que les deux anthologies pour le projet de croisade se situent entre le rêve d'un universalisme chrétien et la réalité de la genèse de l'État, et au seuil de l'intersection des champs du religieux, du politique et de l'histoire¹⁰³⁾.

¹⁰²⁾ J.-P. Genet, *Le monde au Moyen Âge*, Paris, Hachette, 1991, troisième partie ; J. Watts, *The Making of Politics : Europe, 1300-1500*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009, p. 201-205.

¹⁰³⁾ J.-P. Genet, *La genèse de l'État moderne. Culture et société politique en Angleterre*, Paris, 2003, Ch. IX.